

ISSN 2818-9752



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la culture et de l'éducation**

**Le vendredi 24 mars 2023 — Vol. 47 N° 6**

Interpellation : Les angles morts du ministre de l'Éducation

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2023**

**Commission de la culture et de l'éducation**

**Le vendredi 24 mars 2023 — Vol. 47 N° 6**

**Table des matières**

Exposé du sujet Mme Marwah Rizqy	1
Réponse du ministre M. Bernard Drainville	2
Argumentation Document déposé	4 13
Conclusions M. Bernard Drainville Mme Marwah Rizqy	15 17

**Autres intervenants**

M. André Fortin, président

M. Jean-Bernard Émond

M. Mario Asselin

Mme Ruba Ghazal

Le vendredi 24 mars 2023 — Vol. 47 N° 6

**Interpellation : Les angles morts du ministre de l'Éducation***(Dix heures une minute)*

**Le Président (M. Fortin) :** Bonjour! Bonjour, tout le monde. Je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte.

Nous sommes réunis aujourd'hui afin de procéder à l'interpellation de la députée de Saint-Laurent au ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : les angles morts du ministre de l'Éducation.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements ce matin?

**La Secrétaire :** Non, M. le Président, aucun remplacement.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci. Conformément à l'entente prévue pour la 43e législature, le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième séries d'interventions. La séance ayant débuté à 10 h 01, il y a consentement pour poursuivre au-delà de l'heure prévue? Oui? Oui, ça va. Merci. Sur ce, Mme la députée de Saint-Laurent, la parole est à vous.

**Exposé du sujet****Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. M. le ministre, bonjour, à l'équipe aussi qui vous accompagne. On a eu, d'ailleurs, l'occasion de se voir ensemble pas plus tard que mercredi de cette semaine, lors de l'étude des crédits. Bonjour aux collègues députés. Bonjour à ma collègue la députée de Mercier. Et merci aussi aux équipes qui m'accompagnent, chère Alexandra, Florence et Mélissa, toujours bien présentes.

Alors, M. le ministre, vous avez présenté, le 26 janvier dernier, vos sept priorités en éducation : valorisation du français, voie rapide pour le brevet d'enseignement, aide à la classe, projets particuliers plus accessibles, formation professionnelle, performance du réseau d'éducation et rénovation et construction d'écoles. Ça a été vos sept priorités. Puis évidemment ce sont, je vous le dis très franchement, des bonnes priorités.

L'enjeu que j'ai et que pourquoi je vous interpelle encore une fois, c'est l'angle mort, et j'ose dire les angles morts. Et l'un des premiers, et je sais que vous me voyez déjà venir, c'est au niveau de la violence dans les écoles et aux abords des écoles. Vous vous rappelez, j'ai fait une demande d'accès à l'information pour voir si, dans les réseaux sociaux et ce qui est rapporté dans les médias semaine après semaine, est-ce que c'est seulement une impression que nous avons ou c'est une tendance qui se reflète dans les données.

Alors, la demande d'accès à l'information a été envoyée aux 72 centres de services scolaires et commissions scolaires du Québec. Plusieurs nous ont répondu, et les chiffres, malheureusement, reflétaient ce que nous avons comme impression et qu'il y a eu, entre 2018-2019 et l'année de référence, 2021-2022, une augmentation dans plusieurs centres de services scolaires un peu partout au Québec. Pensez notamment à Laval, on passe du simple au double. Pensez aussi... prenons l'exemple... la Montérégie, on passe du simple au double. Même dans le comté du premier ministre, son centre de services scolaire passe du simple au triple.

Je vous ai demandé que nous prenions un moment, nous, les élus, parce que nous avons des mécanismes qui nous permettent de prendre des élus du gouvernement, de l'opposition officielle ainsi que des autres partis pour qu'ensemble on fasse un travail de législateur et qu'on s'attarde, sans partisanerie, sans objectif de pointer du doigt, mais dans un... de compréhension et de comprendre cette tendance.

J'ai eu une rencontre de travail où, malheureusement, on m'a lu une petite feuille et on m'a dit : On prend la chose au sérieux, on est en action. Et je vais vous montrer c'était quoi, l'action, là, si vous le permettez. Ça a été une publicité Instagram. La publicité Instagram, je l'ai vue, puis, en somme, on peut voir une jeune fille se fermer les yeux et, par la suite, un adulte se fermer les yeux par rapport à la violence, et on dit : Regardons la violence en face et parlons-en.

Il me semble que, si les élèves sont appelés à en parler, de la violence, puis que les parents sont appelés à parler de la violence, bien, nous, les adultes élus, on peut le faire, ce travail-là.

Il faut savoir, pour ceux qui nous écoutent, là, un mandat d'initiative, là, ça n'engage pas de frais supplémentaires, on n'a pas de prime supplémentaire, mais ça veut dire qu'on prend du temps. On fait les choses dans l'ordre, on invite les élèves, on invite les parents, on invite les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels de soutien, en fait, la première ligne, hein, ceux qui voient réellement et, j'ose dire, malheureusement, subissent, malheureusement, la violence dans les écoles lorsque ça arrive. Comprenez-moi bien, ça n'arrive pas dans toutes les écoles. Malheureusement, ça arrive à certains endroits, des endroits que c'est... malheureusement, les données démontrent que c'est plus élevé, mais l'intensité, ça donne vraiment froid dans le dos.

Je vous ai demandé, par la suite, j'ai fait une lettre ouverte. Je vous dis : Si les chiffres ne vous parlent pas, est-ce que des exemples vont vous parler? Parmi les exemples, un élève, à la sortie des classes, se fait tabasser par

d'autres élèves à coups de marteau. Une jeune fille, elle, reçoit tellement de coups qu'elle s'effondre à terre. Tout ça est filmé, hein? Et je vous dis très franchement, je ne comprendrai jamais que, pour des personnes, c'est plus important d'avoir une vidéo choc que de prêter secours, je ne comprendrai jamais ça.

Que deux jeunes garçons de 16 ans ont été poignardés sur le terrain de l'école à la sortie des classes, et malheureusement ces deux jeunes sont morts, mais que, tout récemment, un jeune garçon, sur l'heure du lunch, une bataille éclate, se fait poignarder par un couteau, une arme blanche, hospitalisé pendant plusieurs heures... Et le jeune garçon, sa mère a rapporté ses paroles, il a vraiment eu peur, il a fallu faire des transfusions, puis il est resté plusieurs heures aux soins intensifs. Bien, si vous écoutez le témoignage des élèves qui a été recueilli par les journalistes sur place, eux autres aussi disent : On a eu peur. Donc, la violence a un impact non seulement sur ceux qui sont les premières victimes, mais tous ceux qui l'observent autour, il y a un impact sur eux aussi.

C'est rendu que des jeunes ont créé des comptes Instagram où est-ce qu'ils disent d'avance qu'est-ce qu'ils s'en vont faire. Ils sont précis puis ils se... je vais le dire en français, se mettent en spectacle, préparent la vidéo, et on entend la jeune fille : O.K., ça roule, et se dirige vers une jeune fille attablée à la cafétéria de l'école pour lui asséner une grosse gifle. Non seulement il y a le geste violent, mais l'humiliation sur les réseaux sociaux qui suit.

Je vais être excessivement claire. Jamais vous allez m'entendre dire que c'est la faute du ministre, jamais. Parce que ce n'est... Jamais que je ne vais dire que ça, c'est la faute du ministre, parce que ce n'est pas la faute du ministre. Mon objectif, ce n'est pas de pointer du doigt, c'est de dire : Est-ce que, oui ou non, on est capables d'avoir une discussion franche entre nous tous puis de se dire : On va prendre les choses au sérieux?

• (10 h 10) •

Ça, vous comprendrez que, par la suite, j'ai fait une demande aux corps de police partout au Québec. J'ai reçu les réponses de plusieurs, incluant la Sûreté du Québec, mais aussi la police de Laval, la police de Repentigny, Sherbrooke. Et les armes saisies... Et il faut savoir que les armes, on passe de poivre de Cayenne, arme de... poing américain, canif, couteau, couteau artisanal, mais carrément, au pire scénario, une carabine. Ça, c'est aussi une autre tendance. Moi, je dis, là, que nous, on a une responsabilité, c'est de prendre cette tendance-là au sérieux, de faire une discussion réelle, trouver les meilleures pratiques puis s'assurer qu'on va mettre les bouchées doubles ou triples pour s'assurer que, lorsqu'on dit : Violence dans nos écoles, c'est tolérance zéro, ça ne sera pas un slogan, que ça soit une réalité. Parce qu'aucun de nos jeunes ne va apprendre avec la peur au ventre, puis aucun de nos enseignants ne va être capable d'enseigner avec la peur au ventre, puis aucun personnel de soutien ne va vouloir continuer à faire son travail d'éducateur spécialisé si lui-même a peur de recevoir un coup ou si elle-même a peur de recevoir un coup, comme c'est arrivé dernièrement en Outaouais.

On va parler aussi de d'autres choses, parce qu'il y a aussi des bonnes affaires. J'ai déjà félicité le ministre. L'enquête générale sur les cas d'agressions sexuelles, la façon qu'on dénonce, c'est une bonne chose. Là, vous pouvez même le noter, M. le ministre, vous m'avez... m'entendre l'avoir dit. Je vous ai même dit : Félicitations! Vous avez bien fait.

Maintenant, je vous ai demandé de vous adjoindre les services d'une firme indépendante pour s'assurer qu'il n'y a pas d'apparence de conflit d'intérêts, parce qu'après tout c'est le ministère de l'Éducation qui enquête, en quelque part, sur lui-même. Alors, adjoignons-nous le service d'une firme indépendante. Et je vais vous demander plus tard, là, vous pouvez en prendre note tout de suite, de nous assurer qu'on connaît le nom de l'enquêteur aussi, là, pour savoir à qui on dénonce.

Je vais vous parler de la vétusté des écoles, la qualité de l'air dans les écoles, mais, surtout, ici ce n'est pas un exercice qui se veut de pointage du doigt, c'est de trouver ensemble des solutions parce que ça nous prend la collaboration de tous pour que nos écoles roulent parfaitement comme il se doit, en toute sécurité, en toute quiétude, pour tout le monde, partout au Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre, vous avez également 10 minutes pour vos remarques d'ouverture.

### Réponse du ministre

#### M. Bernard Drainville

**M. Drainville :** Merci beaucoup, M. le Président. Je vous salue. On a siégé ensemble pendant quelques années, ça a toujours été très respectueux. J'ai beaucoup d'estime pour vous, M. le député de Pontiac. Je salue mes deux porte-parole, si vous me permettez, mes deux porte-parole, je... c'est très... ça se veut très respectueux parce que je sais que vous travaillez pour les mêmes objectifs que moi, que nous, c'est-à-dire la réussite et le bien-être de nos enfants, de nos élèves. Je salue, bien entendu, mes collègues qui sont ici aujourd'hui, merci beaucoup, chers collègues, d'être ici, et les équipes qui m'accompagnent, équipe du cabinet et équipe sous-ministérielle également.

Quelques points sur la violence. D'abord, sur la violence en lien avec la présence des armes, j'ai dit, il y a un instant, aux journalistes que j'étais extrêmement inquiet de ce que j'ai vu ce matin dans le journal. Il y a déjà des moyens qui sont en place. Chaque école doit avoir un plan de lutte, bien entendu. Les policiers sont déjà présents dans certaines écoles. Il y a cette entente, là, qui a été financée par le gouvernement du Québec en 2022 pour créer une équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles. Ça, c'est à Montréal. Il y a, bien entendu, également le plan ou le programme PRES. Alors, ça, c'est la Sûreté du Québec qui s'en occupe. Ça s'appelle, donc, PRES, le Plan de réponse pour les établissements sécuritaires, c'est en place depuis les événements de Dawson en 2008. Il y a plus de 1 500 écoles

primaires et secondaires publiques et privées qui sont déjà inscrites à ce plan-là, puis c'est un plan, donc, qui vise à permettre aux écoles de se préparer si jamais il y avait un incident, un événement violent au sein de l'école. Donc, il y a des exercices. La Sûreté du Québec est là pour former, par exemple, le personnel scolaire à des exercices de confinement barricadé.

Alors, il y a déjà des moyens qui sont en place, mais, je le dis et je le redis, s'il faut en ajouter, nous en rajouterons. Et j'ai dit également aux journalistes tout à l'heure que nous sommes en train de préparer une stratégie pour lutter contre la violence armée dans les écoles du Québec. J'ai demandé à mes équipes de me revenir le plus rapidement possible avec cette stratégie. Et il va de soi, M. le Président, que, lorsque nous la présenterons, je serai très ouvert aux suggestions que la députée de Saint-Laurent, ou la députée de Mercier, ou tout autre député, y compris les députés de ma propre formation politique, toutes ces suggestions pour améliorer la stratégie seront les bienvenus pour justement la bonifier, cette stratégie-là, pour s'assurer qu'elle réponde aux besoins et aux défis de plus en plus pressants par rapport notamment à cette hausse des incidents violents et à cette hausse aussi du nombre d'armes qui sont saisies chaque année dans les écoles du Québec.

Par ailleurs, quand on parle de violence, et la députée de Saint-Laurent y a fait référence, on parle aussi des violences sexuelles. Alors, là-dessus aussi, M. le Président, nous sommes en action. Ça fait partie des plans de lutte que les écoles doivent se donner. Elles doivent même, à l'intérieur de ces plans de lutte, réserver des mesures qui sont spécifiquement... comment dire, qui visent à prévenir et à contrecarrer les violences sexuelles. Donc, il y a, à l'intérieur du plan de lutte contre la violence, un plan, si je peux dire, ou une partie du plan qui doit viser à lutter contre les violences sexuelles. J'en ai beaucoup parlé en Chambre déjà, mais le protecteur de l'élève va nous aider également à lutter à la fois contre les violences et en particulier contre les violences sexuelles. Donc, là-dessus aussi, il y a du travail qui se fait, il y a des solutions qui sont apportées.

Par ailleurs, et j'en ai parlé également dans cette Chambre, quand on parle de violence à l'école, on parle aussi de détresse psychologique, puis je peux vous citer quelques experts. Égide Royer, notamment, qui a dit : «L'effet post-COVID se ressent dans les classes. Toutes les études sur la question démontrent une augmentation des difficultés de comportement, d'agressivité et d'opposition de la part des élèves.»

Je pourrais vous citer Mélanie Paré, la professeure à la faculté d'éducation de l'Université de Montréal, qui a dit : «La pandémie a exacerbé les problèmes d'anxiété et de santé mentale chez les jeunes, ce qui a des répercussions à l'école, tant au primaire qu'au secondaire. Plusieurs études ont aussi démontré une augmentation des troubles de comportement en classe de la part des élèves, qui sont plus nombreux à faire preuve d'agressivité et d'opposition. Des données provenant du réseau scolaire indiquent d'ailleurs que les gestes de violence ont augmenté dans plusieurs centres de services scolaires.»

Je pourrais vous citer également une autre spécialiste : «Les jeunes ont été particulièrement isolés pendant la pandémie. Depuis la réouverture des écoles secondaires, il y a eu une croissance de la violence dans les écoles, comme l'intimidation et la violence physique.»

Alors, si on veut lutter contre la violence, M. le Président, on va le faire de toutes sortes de manières. On va le faire en responsabilisant les directions scolaires avec ce plan de lutte. On va le faire en responsabilisant les directions des centres de services scolaires aussi. On va le faire avec l'aide des policiers quand ce sera nécessaire. On le fera avec l'aide des agents sociaux qui, dans certains cas, travaillent au sein même des écoles, et il y a du financement pour ça. On le fera avec le Protecteur national de l'élève et avec ses pendants régionaux. On le fera aussi en développant des moyens pour permettre aux élèves qui ont vécu la pandémie et qui l'ont trouvée dure de surmonter la détresse psychologique qui s'est développée pendant cette pandémie, donc apporter de l'aide à ces enfants-là, à ces élèves-là.

• (10 h 20) •

Donc, la lutte à la violence, M. le Président, elle prend toutes sortes de visages et elle prend toutes sortes de moyens, toutes sortes d'avenues. Et donc c'est une très grande préoccupation que nous avons parce qu'ultimement, je l'ai dit d'entrée de jeu, ce que l'on souhaite, c'est la réussite éducative des enfants. Et les études sont très, très claires là-dessus, M. le Président, quand un élève est bien à l'école, les chances de réussite s'en trouvent rehaussées de beaucoup. Et on s'entend que, pour être bien dans une école, il faut se sentir en sécurité à l'école, et ça, ça nous interpelle tous et chacun d'entre nous, tous et chacun d'entre nous qui travaillons auprès des enfants, que ce soit dans les écoles, que ce soit dans les centres de services sociaux, que ce soit ici, au ministère, que ce soit parmi ceux et celles qui font de la politique, qui sont des élus à l'Assemblée nationale, qui ont des responsabilités politiques. C'est à nous tous de s'en occuper, M. le Président, de s'assurer qu'il y a, dans les écoles, cette atmosphère, cet environnement de sécurité qui va faire en sorte que nos élèves vont se sentir bien, puis qu'ils vont avoir le goût d'aller à l'école, puis qu'ils pourront éventuellement en sortir avec un diplôme, puisque c'est ça, l'objectif, augmenter notre taux de diplomation.

J'aurai l'occasion d'y revenir, M. le Président, parce que, vous savez, j'ai présenté un plan de match en janvier avec sept orientations. La députée de Saint-Laurent a noté que c'étaient des bonnes priorités, je l'en remercie. J'aurai l'occasion, dans mes prochaines interventions, M. le Président, de vous dire comment, dans ce budget qui a été présenté cette semaine, on trouve des moyens qui vont nous permettre d'avancer dans la réalisation, justement, de ces priorités que nous nous sommes données. Et j'aurai l'occasion de souligner la très bonne nouvelle que nous avons eue hier, c'est la TÉLUQ, M. le Président, la TÉLUQ qui a décidé d'offrir cette fameuse voie rapide, là, que j'ai appelée de mes vœux en janvier. Bien, la TÉLUQ va offrir, à partir de septembre prochain, une voie rapide, 30 crédits pour de l'enseignement préscolaire et primaire pour des enseignants qui sont non légalement qualifiés, mais qui ont un bac, qui sont déjà en classe et qui pourront donc, avec cette voie rapide de 30 crédits, obtenir, à terme, c'est mon intention, le brevet d'enseignant ou d'enseignante.

### Argumentation

**Le Président (M. Fortin) :** Je vous remercie, M. le ministre. On va commencer la période d'échange. Mme la députée de Saint-Laurent, vous commencez le tout, cinq minutes.

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. Cher collègue, je suis contente que vous voulez parler de vos sept priorités, mais le nom de l'interpellation, c'est les angles morts. Alors, on aura l'occasion, évidemment, dans un autre forum, de pouvoir discuter de vos priorités, mais j'ose espérer que vous allez répondre aux questions très précises que je vais vous poser. Je vais continuer sur la violence dans les écoles avec vos réponses.

Je note votre inquiétude puis que vous avez dit que vous êtes extrêmement inquiet. Vous avez fait référence que ça nous prend un plan de lutte. Mais vous savez qu'en 2012 le gouvernement libéral avait déjà adopté la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Donc, il existe déjà ça. Il y a déjà des plans pour contrer la violence et l'intimidation dans les écoles dans nos écoles.

Vous avez fait mention aussi qu'il y avait une équipe multidisciplinaire pour Montréal. Les chiffres qu'aujourd'hui nous avons sortis, j'ai reçu les réponses de l'ensemble des corps de police, sauf de deux qui manquent encore, celui du SPVM, donc Montréal, et capitale nationale, donc la police de Québec. Moi, ce que je vous dis, c'est que ça vise... c'est bien qu'il y ait une équipe multidisciplinaire, je ne remets pas ça en question, pour Montréal, bonne nouvelle. Moi, ce que je vous fais comme... Moi, je veux pointer du doigt un peu, dans mes chiffres, là, pas pointer du doigt du monde, là, mais ce que je vous dis, c'est que ça ne se passe pas juste à Montréal. Les chiffres, là, par exemple, Laval, armes saisies entre 2019 et 2021, on passe de six à 14. Et, pour que les gens qui nous suivent... armes saisies, là, vous pouvez penser du petit couteau artisanal, poivre de Cayenne jusqu'à l'arme à feu. Alors, c'est vraiment très, très large, là, comme inventaire.

Trois-Rivières, dans leur cas, le nombre de violences à l'école, donc pas armes saisies, mais juste de violences à l'école, on passe de 11 à 42. Lorsqu'on regarde à Repentigny, le nombre de violences passe de huit à 29, mais armes saisies, de zéro à 14.

Puis, si vous regardez de façon plus spécifique, là, on sort encore de Montréal, on s'en va Sûreté du Québec, la Sûreté du Québec, pour une situation de violence armée entre 2018 et 2019, on passe de 98 à 144 et, juste cette année, là, depuis le début de l'année, là, en date du 9 février, on est à 77. Au total, 516 interventions de la SQ pour des cas de violence armée dans une école, pour tout ce qui a été couvert dans l'année, pas juste dans l'année, là, dans la dernière année, armes saisies dans les écoles par la Sûreté du Québec.

Et là eux, la Sûreté du Québec, ils font un exercice que je n'ai pas eu par les autres corps de police. Eux, ils sont allés dans le détail, la Sûreté du Québec. Donc là, ils sont capables de me dire : Mme Rizqy... Mme la députée de Saint-Laurent, objets pointus, piques, haches, épées, lames de rasoir, etc., un à cinq; carabines ou fusils, 13 à 28. Juste ça, moi, je trouve que c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup trop. Et, pour ceux qui se joignent à nous, là, c'est quoi la, SQ? Bien, la SQ, là, ça couvre Huntingdon, La Tuque, Lavaltrie, Marieville, Matane, Mont-Tremblant, Nicolet, Papineauville, Rimouski, Saint-Agapit, Saint-Césaire, Saint-Georges, Saint-Léonard-d'Aston puis Vaudreuil-Dorion. Dans le cas de Vaudreuil-Dorion, le nombre d'interventions, c'est 16 à 42. Dans le cas de Saint-Césaire, un nombre jamais eu auparavant, on passe à cinq. Saint-Léonard-d'Aston, on passe de deux interventions à 15 interventions. Rimouski, on passe de sept interventions à 20 interventions. Papineauville, deux interventions à 27 interventions. Ce n'est pas le chiffre qui compte seulement, c'est la tendance qu'on doit regarder qui se dessine.

Vous faites un comité. Pourquoi... Une de mes questions : Pourquoi qu'on fait un comité qui va déposer un plan de stratégie, mais on ne fait pas le travail en amont, c'est-à-dire la grande discussion qui nous inclut, nous, les élus? Pourquoi que je serai exclue de participer à cette discussion pour comprendre un phénomène? Puis je pense que mes autres collègues aussi veulent comprendre le phénomène, parce que nous, les élus, on n'est pas juste là pour se lever au salon bleu, là, on a aussi un travail de législateur. Puis, pour légiférer, encore faut-il que je comprenne un phénomène. Moi, je vous demande est-ce que... Un, pouvons-nous participer à ce comité? Pouvons-nous aussi entendre des experts avec vous? Et est-ce qu'on peut... Pouvez-vous nous donner, un, le nom du comité, les personnes qui y travaillent et aussi les experts qui sont dans ce comité? Je pense que c'est une information qu'on aimerait aussi obtenir.

Je vais répéter, je pense que vous n'avez pas... Voulez-vous je le répète? Oui. Donc, est-ce qu'on peut avoir le nom du comité, les experts qui y travaillent et les experts externes que vous allez vous adjoindre, qui sera entendu pour élaborer ce plan stratégique de lutte contre la violence dans les écoles? Ça, je pense que juste cette information-là, elle serait très pertinente pour nous aujourd'hui.

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien, Mme la députée. M. le ministre, vous avez cinq minutes en réponse.

**M. Drainville :** M. le Président, quand on développe une stratégie comme celle-là, on la développe au sein du ministère. Alors, le ministère compte des ressources, et très compétentes, d'ailleurs. Et donc on met au travail ces ressources-là pour qu'elles aillent chercher les meilleures solutions. Et là on nous fait des recommandations et, par la suite, on rend publique cette stratégie qui sera faite de moyens, qui sera faite d'outils. Alors, évidemment, le ministère, les personnes qui vont y travailler vont consulter les personnes compétentes, vont aller chercher les meilleures réponses et les meilleures idées.

Et puis, comme je l'ai dit tout à l'heure, M. le Président, je ne prétends pas que ce que nous mettrons sur la table sera la perfection au premier regard. Alors, on va revenir avec une stratégie. Il y aura un certain nombre de moyens dans cette stratégie. Et, à ce moment-là, on ouvrira la discussion. Et, je le dis d'emblée, les députées de Saint-Laurent, de

Mercier, mes collègues députés de la Coalition avenir Québec, on pourra bonifier cette stratégie au fil des discussions que nous aurons, au fil des échanges que nous aurons. Puis on aura peut-être des désaccords, il y aura peut-être des choses, dans cette stratégie, que la députée de Saint-Laurent n'aimera pas. Elle va le dire, elle va se lever en Chambre puis elle va le dire, puis c'est très bien ainsi. Il y a peut-être des choses qu'elle va trouver... des moyens inadéquats, elle va nous proposer des moyens de les bonifier. Bien, on va les regarder puis, s'il y a moyen de bonifier, on va bonifier.

Moi, je ne suis pas un gars fermé, je ne suis un gars obtus, bucké, comme on dit en bon français, M. le Président. Moi, je... Moi, ce que je veux, c'est qu'on ait la meilleure stratégie possible. Et puis on va prendre les bonnes idées partout d'où elle vient... d'où elles viennent, dis-je, et puis voilà. Je pense que moi, je suis dans un... comment dire, je suis dans un état d'esprit très... à la fois très préoccupé, mais aussi très proactif. Il y a déjà toute une panoplie de moyens sur la table. Je les ai déjà mentionnés, je les ai déjà nommés, mais, comment dire, le sérieux de la situation nous oblige à nous à nous questionner et à voir comment on pourrait bonifier les mesures qui sont déjà en place, et c'est ce qu'on va faire.

• (10 h 30) •

Par ailleurs, M. le Président, je ne sais pas si la députée va m'en vouloir d'élargir la discussion sur les mesures qui sont dans le budget et qui concernent l'éducation. Est-ce qu'elle m'en fera le reproche si je parle des différentes mesures qui sont dans le budget, qui vont permettre d'améliorer la qualité de l'enseignement, qui vont nous permettre d'obtenir, nous le souhaitons, un taux de réussite éducative plus grand dans le système scolaire? Ça va? Oui.

Parce que, M. le Président, écoutez, quand on dit qu'on annonce 1,5 milliard de plus sur cinq ans pour le budget de l'Éducation, c'est quand même des moyens considérables. Et donc, dans ces priorités que j'ai énoncées en janvier, il y avait, par exemple, l'amélioration du français, l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français, l'amélioration aussi de l'apprentissage en français. Alors, c'est sûr que le français, M. le Président, ça va être une... ça va être... ça va rester... c'est déjà et ça va rester une priorité très importante pour nous. Et, dans le budget, on a annoncé qu'on allait mettre en place une plateforme de tutorat pour justement aider les élèves qui ont certains défis, on va dire, en français. Alors, on reviendra, M. le Président, avec des détails sur la mise en place de cette plateforme-là. J'ai bien hâte de voir comment mes collègues de Saint-Laurent et de Mercier réagiront, mais je pense que c'est une mesure qui est très positive et qui va aider nos enfants à mieux réussir en français.

On va également faire des efforts pas mal considérables, M. le Président, pour encourager la lecture parce qu'on sait que la lecture, c'est un moyen extrêmement important pour réussir à l'école, et pas juste en français, réussir dans toutes les matières. Là-dessus, les données probantes, comme on dit, sont extrêmement concluantes. Un enfant qui lit et qui lit tôt augmente de beaucoup ses chances de réussir dans toutes les matières par la suite à l'école au fur et à mesure où il chemine dans son parcours scolaire.

**Le Président (M. Fortin) :** Je vous remercie, M. le ministre.

**M. Drainville :** C'est déjà fini? Ah bon!

**Le Président (M. Fortin) :** Malheureusement, on doit passer à votre collègue de la banquette gouvernementale. Député de Richelieu, à ce moment-ci, a la parole.

**M. Émond :** Oui, merci M. le Président. Heureux de prendre la parole.

**Le Président (M. Fortin) :** Heureusement pour vous, malheureusement pour le ministre.

**M. Émond :** Oui, voilà. À mon tour de saluer M. le ministre et les équipes qui l'accompagnent, nos collègues de la banquette ministérielle, mais aussi les collègues d'en face, la députée de Saint-Laurent et la députée de Mercier. M. le Président, c'est avec une joie à peine dissimulée que je participe également à cette interpellation du vendredi.

Mais, plus sérieusement, ce deuxième mandat, pour moi, comme membre de la Commission de la culture et de l'éducation, je me réjouis de toutes les tribunes qui nous sont offertes pour discuter d'éducation. Elles sont toutes les bienvenues. Et j'entendais le ministre et les collègues parler de stratégies pour lutter contre la violence dans les écoles. Le ministre a cité des spécialistes, hein, qui ont évoqué les stigmates causés par la pandémie. Et tout ça est très important, mais je prends la main tendue de la collègue qui nous permet d'élargir la discussion. Elle ne sera donc pas surprise, et vous non plus, M. le Président, parce que, vous le savez, je vais diriger mes interventions vers un sujet qui me passionne, vous le savez, je vais vous parler de formation professionnelle, M. le Président.

La collègue s'en réjouit, je le vois à son regard. Et, sans faire de cours d'histoire, M. le Président, on le sait tous qu'entre les années 60 et 80 on a assisté à une réforme de la structure de l'enseignement au Québec, entre autres avec la coordination de la formation professionnelle avec l'enseignement général. Et, dans les années 70, les élèves qui intégraient ces programmes de formation professionnelle, malheureusement, ils étaient un peu jugés, M. le Président, comme étant plus faibles. Moi, j'ai vécu ça, là. Dans les années 80, là, on dirait que ceux qui se dirigeaient vers le professionnel court, professionnel long, c'était comme si c'était une voie d'évitement.

Et alors le manque de matériel aussi était évident, puis les formations étaient parfois définies comme inadéquates, mais, heureusement, il y a des nouveaux changements qui ont permis à la formation professionnelle de devenir quelque chose de similaire à ce qu'elle est aujourd'hui au Québec. Et, pour résoudre les problèmes apparus dans les années précédentes, il y a des actions qui ont été mises en place : le rééquilibrage des effectifs jeunes et adultes, la révision des programmes de formation en fonction des compétences recherchées par les entreprises, très important, M. le Président, et c'est des actions qui ont été renforcées dans les années 2000.

En 1993, les études professionnelles et techniques se sont dotées de plus de 21 secteurs de formation. Et vous ne m'en voudrez pas, M. le Président, j'ouvre une parenthèse. Mon équipe a toujours des sueurs froides quand j'ouvre mes parenthèses, mais je vous rassure tout de suite. À la fin des années 90, alors qu'il y avait la réforme et la création de nouveaux cours de formation professionnelle, j'ai eu le plaisir de participer, en tant qu'enseignant mais également comme spécialiste du secteur, à la création de nouveaux programmes de formation professionnelle. Et, pour votre gouverne, M. le Président, comment ça fonctionne, les gens du ministère nous enferment dans un local, puis on le fait avec beaucoup de plaisir, là, et puis on ne sort pas de là tant qu'on n'a pas défini exactement les compétences à atteindre pour un programme de formation donné. Ce qui nous amène... on est avec des pédagogues, bien entendu, mais des gens de l'entreprise, et ce qui nous amène à définir les compétences à atteindre qui sont ensuite déclinées en modules et qui vont aboutir, accoucher à une formation qui est très adéquate.

Bon, tout ça pour vous dire pourquoi je vous parle de formation adéquate, parce que je suis, M. le Président, originaire d'une région manufacturière en Montérégie, dans l'est de la Montérégie, où la métallurgie est très, très présente, et une région qui a dû se réinventer, M. le Président, à travers les années pour passer, là, dans les années 30, sous l'égide des frères Simard avec Marine Industries, à l'endroit où le salaire moyen était le plus élevé à travers tout le Canada à une réorganisation manufacturière, bien entendu. Et donc je prends un long détour pour dire que l'adaptation des formations offertes en formation professionnelle, c'est quelque chose qui est très important.

Et là je vois le sablier qui s'écoule, M. le Président. Donc, dans mes prochaines interventions, à mon tour, comme M. le ministre, j'aurai l'occasion de vous donner les effets bénéfiques qui seront amenés avec les annonces du budget qu'on a connues cette semaine. Et je le ferai, M. le Président, je le ferai dans mes deux interventions qui vont suivre. Merci à vous.

**Le Président (M. Fortin) :** Nous vous remercions, M. le député, pour votre intervention. On va passer au deuxième... à la deuxième série d'interventions en commençant par Mme la députée de Saint-Laurent.

**Mme Rizqy :** Merci. Permettez-moi de rester sur le sujet, donc angles morts. Je prends note que le ministre dit que je vais pouvoir réagir. Moi, je veux agir. Donc, si vous pouvez prendre au moins l'engagement de nous fournir le nom du comité, de qui va y travailler, avec aussi une date de dépôt du plan de stratégie. Mais, je vous réitère, vous savez, toute mon affection pour vous, puis merci de dire que vous avez du respect pour moi puis que vous respectez mon intelligence, mais, justement, permettez-moi de vous accompagner aussi. Et je suis... je n'ai pas parlé avec ma collègue de Mercier, mais je suis convaincue que la députée aussi voudrait participer à ces travaux et ne voudra pas attendre à la fin pour pouvoir donner des commentaires. Il me semble qu'on peut travailler tous ensemble pour trouver des solutions, mais surtout, avant de trouver des solutions, juste de comprendre le phénomène.

Maintenant, permettez-moi d'aller dans une autre forme de violence, les violences sexuelles. Vous avez tous entendu parler de ce qui s'est passé dernièrement. On a entendu un enseignant qui aurait mis enceintes non pas une, mais deux de ses élèves, une lorsqu'elle était toujours mineure, et, dans le cas de la deuxième, il y avait quand même des relations sexuelles alors qu'elle est encore mineure. Et, pour ceux qui pensent qu'à l'époque, fin des années 90, ce n'était pas criminel, non, ce l'était déjà, le Code criminel a été amendé en 1988 ou 1989, et toute personne en situation d'autorité ne peut avoir une relation sexuelle avec un mineur sous son autorité.

Par la suite, on a eu d'autres arrestations et on a eu des cas qui nous ont vraiment troublés. Et moi, chaque fois, j'ai écrit au ministre pour déclencher l'enquête. Les deux fois, il a été très prompt, je dois le dire, il a été prompt puis il a déclenché les enquêtes. Alors, ça, c'est une chose.

• (10 h 40) •

Par la suite, je vais vous dire, ce que j'ai été estomaquée, c'est lorsque j'ai lu, dans *La Presse*, l'article de Marie-Eve Morasse où est-ce qu'on... elle rapporte les propos du protecteur de l'élève, qui dit : Nous, notre mécanisme, il fonctionne. Bien, elle a dit : O.K., comment se fait-il que, dans les deux cas, donc, on a une éducatrice qui aurait eu une relation sexuelle, elle était, entre guillemets, et je ne peux même pas dire... oser dire ça, en couple avec une de ses élèves, assez aberrant, et on avait l'impression que tout le monde le savait, mais personne ne le rapportait. Il est rapporté, dans l'article de *La Presse*, que l'élève en question l'a dit à une de ses enseignantes, mais que, par la suite, il n'y a rien qui est arrivé.

Lorsque j'entends le protecteur dire : Bien, notre mécanisme est robuste, il explique son mécanisme. Il faut d'abord dire à son assaillant ou à l'agresseur : Je vais te dénoncer. En 2023, il me semble qu'on... ça ne marche pas de même, là. C'est qu'on ne va pas prévenir l'assaillant où l'agresseur présumé qu'on va le dénoncer. Je salue le ministre lorsqu'il a dit : On déclenche, à ce moment-là, un mandat d'enquête générale pour traitement des plaintes parce qu'on veut aller au fond des choses puis on veut comprendre.

Vous dites que vous prenez tous les commentaires lorsqu'ils sont pertinents. J'ai des commentaires pour vous, M. le ministre. Dans un premier temps, vous étiez au micro d'Isabelle Richer cette semaine. Elle vous a demandé, à juste titre, pourquoi le mandat général que vous avez déclenché, vous avez caviardé le nom... les noms des personnes désignées. Moi, j'ai la copie originale qui était disponible. Pourquoi vous avez retiré l'original où est-ce qu'on voit le nom des personnes qui vont mener l'enquête?

Deuxième question. Si on veut que les gens puissent dénoncer, parler, pourquoi que vous ne faites pas une conférence de presse, justement, avec les deux personnes qui sont... qui vont chapeauter cette enquête générale? Mettez leur nom, mettez leur numéro de téléphone, mettez leur courriel. On veut que les gens se sentent à l'aise de dire à ces personnes-là : Voici ce que moi, j'ai vu. Voici comment moi, j'ai tenté de dénoncer. Voici. Comment se fait-il que ce n'est pas abouti? On veut leurs témoignages. Il faut briser l'omerta. Mais, pour briser l'omerta, il faut encore savoir à

quelle porte cogner. Puis, en ce moment, on ne sait même pas c'est quoi, leur nom, à part moi qui ai la lettre, là, l'originale, parce que, savez-vous quoi?, je fais souvent des captures d'écran sur les réseaux sociaux, et c'était disponible à l'époque sur Twitter, dans l'article du *Journal de Québec*. Bon, maintenant que j'ai fait ça, c'est fait.

Et j'ajouterais la chose suivante : Je réitère ma demande, pas parce que je n'ai pas confiance, mais parce qu'il y a toujours la notion d'apparence de conflit d'intérêts. Est-ce que nous pouvons adjoindre une firme indépendante spécialisée dans ce qu'on appelle harcèlement sexuel et harcèlement en milieu de travail? Ça, c'est des firmes qui ont souvent avocats, ressources humaines, psychologues, qui font des enquêtes en milieu de travail pour comprendre pourquoi qu'une situation a pu perdurer dans le temps. Retournons toutes les pierres, mais aussi assurons-nous que, dans l'oeil du public, il n'y a pas d'apparence de conflit d'intérêts lorsque le ministère de l'Éducation regarde sa propre cour. Et, M. le ministre, vous aurez évidemment mon entière collaboration, mais je crois pertinent qu'ici vous devez aller au fond des choses. Et le Protecteur national de l'élève, pourquoi il n'est toujours pas totalement en fonction?

**Le Président (M. Fortin) :** M. le ministre.

**M. Drainville :** Bon, d'abord, pour ce qui est des cas de dénonciations liées à des inconduites sexuelles dans le cadre scolaire, là, je tiens à dire, M. le Président, qu'il y a une adresse Internet où les personnes qui nous écoutent, que ce soit une enseignante, un membre du personnel scolaire, ça pourrait être un parent, peu importe, il y a une adresse courriel où les gens peuvent signaler, où ils peuvent dénoncer. Alors, l'adresse, c'est [signalements@education.gouv.qc.ca](mailto:signalements@education.gouv.qc.ca). Je n'ai pas besoin, M. le Président, de faire un point de presse avec qui que ce soit. Ça existe déjà. [Signalements@education.gouv.qc.ca](mailto:Signalements@education.gouv.qc.ca). Ces dénonciations-là sont portées à notre attention, et on pourra, le cas échéant, les acheminer à l'équipe d'enquêteurs, donc, qui s'est vu confier ce mandat d'enquête générale. Ça, c'est la première chose, M. le Président.

Deuxième chose, M. le Président, la confidentialité des enquêteurs, elle est essentielle, moi, je pense. Je veux protéger la sécurité de ces enquêteurs-là. Je ne pense pas que ce soit une bonne idée de dévoiler à la grandeur du Québec qui sont les personnes qui vont enquêter dans les écoles ou dans les commissions... dans les centres de services scolaires. Ce n'est pas une bonne idée. De la même façon, M. le Président, puis je sais que toute comparaison est toujours un peu boiteuse, mais, quand il y a une enquête policière, est-ce qu'il y a quelqu'un qui dévoile publiquement l'identité des enquêteurs liés à l'enquête policière? Bien sûr que non. On ne veut pas ça. Le travail des enquêteurs, c'est justement de se rendre dans les écoles concernées par les allégations qui ont été faites ou les dénonciations qui ont été faites. J'ai déjà dit, et c'est écrit noir sur blanc dans l'acte de désignation, on pourra... ce mandat d'enquête générale, dis-je bien, et ceux et celles qui l'exerceront, les enquêteurs, donc, pourront se saisir de plaintes qui pourraient être portées à notre attention pendant l'enquête.

Et je rappelle que j'ai demandé un rapport préliminaire d'ici le début juin 2023 pour justement mettre en place, le cas échéant, de nouvelles mesures qui vont faire en sorte qu'on va mieux gérer ce type de dénonciations à l'avenir. Et il y aura un rapport final qui sera déposé pour la fin juillet. Mais j'ai demandé un rapport préliminaire pour le 2 juin. Je trouve ça important qu'on l'ait avant la fin de l'année scolaire pour justement, si nécessaire, mettre en place des moyens qui vont nous permettre de mieux traiter ces plaintes-là.

Bon, maintenant, M. le Président, la députée fait référence au Protecteur national de l'élève et à cette entrevue qu'il a accordée à la journaliste Morasse, Marie-Eve Morasse. M. le Président, c'est très éclairant, cette entrevue-là. Moi, j'invite les gens qui nous écoutent à aller la lire parce qu'il décrit très, très bien en quoi les plaignants vont pouvoir s'adresser directement au protecteur régional dans les cas de plaintes, donc, de nature sexuelle. Ils seront... La loi prévoit que ces cas-là seront traités de façon urgente. Le protecteur régional pourra, de sa propre initiative, lancer une enquête ou une intervention en matière de violence sexuelle. Ça, c'est le protecteur national des élèves qui parle, je le cite, là : «Dès qu'il recevra une plainte, il va avertir la direction de l'école, sauf si la plaignante s'y oppose. On envoie un signal à la direction : Je viens de recevoir une plainte concernant telle situation, telle personne dans l'école. On n'a pas le pouvoir de dire à un prof : Tu vas rester chez vous, mais on va s'adresser à son patron, le directeur de l'école. C'est à lui de prendre la décision.»

Est-ce qu'il y aura un suivi auprès des personnes concernées? Il va y avoir obligation de signalement, une obligation de signalement, d'ailleurs, qui s'ajoute à celle qui existe déjà dans la Loi sur la protection de la jeunesse. «On va s'assurer d'arrimer nos affaires avec la DPJ puis avec la police», dit le Protecteur national de l'élève. On va protéger les personnes qui vont dénoncer, qui sont victimes de représailles parce qu'elles portent plainte. La loi prévoit que les gens qui sont victimes pourront porter plainte, victimes de représailles, pourront porter plainte, puis on va enquêter pour les protéger, ces personnes-là, etc.

Alors, comme je l'ai déjà dit maintes fois en réponse à la députée de Mercier, je pense que ce nouvel instrument, cette nouvelle institution va nous aider à lutter contre les violences sexuelles dans les écoles. Et je persiste et signe, M. le Président.

**Le Président (M. Fortin) :** Je vous remercie, M. le ministre. M. le député de Vanier-Les Rivières.

**M. Asselin :** Merci, M. le Président. À mon tour de saluer M. le ministre, les équipes ministérielles et mes collègues de l'opposition.

J'ai consacré 22 ans, avant d'être politicien puis d'oeuvrer dans le milieu numérique, à l'éducation. Puis c'est particulier que je me retrouve ici aujourd'hui pour parler de ce sujet-là. Puis je vous rassurerai, les angles morts, c'est qu'on ne se souvient pas du passé. Je peux vous dire que, comme directeur, ça brassait dans le pensionnat de gars que

j'avais pendant neuf ans dans les années 80. Oui, j'en ai confisqué, des armes. Oui, il y avait des questions de violences, sexuelles aussi. Je peux vous dire qu'on... Je ne veux pas banaliser ce que vous dites, parce que j'entends souvent, dans les médias puis en Chambre... j'entends beaucoup aussi... puis c'est sérieux ce que vous dites puis c'est sérieux ce qu'on lit dans les médias. Puis je vais toujours être inquiet par rapport à l'éducation. Mon rôle de grand-papa me commande de rester inquiet.

Mais, en même temps, je peux vous dire que je suis allé en éducation parce que c'est devenu la priorité du gouvernement, l'éducation. Et puis dès ma première rencontre, en 2008, avec M. Legault, j'ai réalisé que c'était vrai que la priorité, c'était l'éducation dans le gouvernement. Et puis ce n'est pas pour rien qu'en cinq ans le budget de l'Éducation est passé de 15,2 millions à 20,2 millions, une augmentation de 333 %. C'est quand même... Il faut le dire, c'est quand même un chiffre qui est quand même intéressant. Ça équivaut en moyenne à 1 milliard par année. Il me semble que c'est énorme, les investissements qu'on fait. Ça ne nous empêche pas de rester inquiets, parce que la jeunesse se réinvente toujours. Elle trouve toujours de nouveaux moyens de nous surprendre. Mais je pense que ça fait partie de nos angles morts, de ne pas être nécessairement... de ne pas se souvenir du passé.

• (10 h 50) •

J'aimerais souligner que la réussite scolaire des jeunes, ça a toujours été l'affaire de tout le monde, incluant le réseau, les parents, les enseignants, les nombreux spécialistes. Puis, au niveau des directions d'école, je les sens toujours vraiment concernées par ce qui se passe. Comme disait le ministre, la préoccupation, c'est que les élèves obtiennent leurs diplômes. Peu important les études qu'ils vont faire, on veut les qualifier, on veut que, l'important, ils soient fiers et que ça leur donne envie de contribuer à la société dans laquelle ils sont. L'engagement de notre gouvernement est clair à cet effet. On veut toujours atteindre 90 % de taux de diplomation d'ici 2030. Donc, on ne ménage aucun effort pour y arriver.

Puis moi, je suis content de faire partie de ce gouvernement-là qui essaie de faire en sorte qu'une des priorités, c'est les rénovations d'écoles, les constructions de nouvelles écoles. Le PQI, vous avez vu les chiffres, ils ne cessent pas d'augmenter. Donc, pour favoriser le parcours scolaire des étudiants, on veut leur donner des environnements sains puis on veut que ça s'améliore à ce niveau-là. On le sait que les écoles sont vieillissantes, puis c'est pourquoi il faut augmenter les sommes consacrées à l'entretien du parc immobilier. Alors, c'est justement pourquoi on a doublé, au cours des dernières années, le PQI. On est passé de 9 millions... 9 milliards, en Éducation, à 22,2 au PQI, au Plan québécois des infrastructures. Donc, c'est quand même un chiffre qui parle.

Jamais un gouvernement n'a investi autant dans les infrastructures scolaires puis dans la construction de nouvelles écoles. Puis on parle ici d'une augmentation de 146 %. C'est quand même un chiffre qui parle comme tel.

Je pourrai vous parler du numérique dans quelques instants, mais je veux vous dire que le deux tiers des sommes, 14,5 milliards, c'est consacré au maintien du... en bon état... du parc immobilier. Donc, le tiers est réservé, 7,7 milliards, à la bonification du parc scolaire. Donc, on reconnaît les... C'était urgent qu'on investisse comme ça. C'est 1 054 projets de construction, et de rénovation, et d'ajout de classes qui auront lieu. Donc, c'est important de mentionner une fois de temps en temps.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci, M. le député. Pour la prochaine série d'interventions, je me tourne vers la députée de Mercier.

**Mme Ghazal :** Merci, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Je suis contente de prendre la parole aujourd'hui et je veux commencer par prendre quelques secondes juste pour remercier mes collègues, la députée de Saint-Laurent, M. le ministre et aussi d'autres, vous avez été parmi les premiers, là, à manifester beaucoup d'appui et de soutien par rapport à la dénonciation des propos haineux que Québec solidaire, nous avons reçus, et je trouve ça très important. Je regardais mon fil Twitter, puis ça faisait vraiment du bien. C'est rare, donc c'est bien de profiter de ces moments de solidarité.

Angles morts, deux points. Le premier, par rapport aux violences sexuelles. Vous savez, après le mouvement #moiaussi, il y a eu comme une prise de conscience, un changement dans les mentalités, qui est encore en cours, il y a eu aussi le rapport *Rebâtir la confiance*, les tribunaux spécialisés, et tout ça.

Maintenant, ce qui reste à faire, c'est rebâtir la confiance dans les écoles pour protéger les mineurs, ceux qui ont le plus besoin d'être protégés, et aussi leurs parents. En ce moment, il y a un sentiment de pas de confiance, il y a une omerta, elle est vraie. Et je suis contente que le ministre ait déclenché cette enquête, j'ai eu l'occasion de le dire. Moi aussi, j'ai le document original qui avait coulé dans les médias avant que les noms soient caviardés. Et, en ce moment, je reçois des messages, notamment du bureau de Sherbrooke ou un petit peu ailleurs, qui me disent : Nous avons des informations importantes à donner, on aimerait parler avec les enquêteurs. Où est-ce qu'on appelle?

Donc, j'ai une question précise : Qu'est-ce que je leur réponds? Où est-ce qu'ils peuvent... À qui ils peuvent appeler s'ils veulent parler avec les enquêteurs? Et que le ministre ne me dise pas uniquement que ce soit le protecteur de l'élève, ils veulent parler avec les enquêteurs qui sont en train de mener les enquêtes en ce moment. Donc, ça va être important, pour rebâtir la confiance dans les écoles, de faire preuve de transparence et, en donnant un document caviardé, bien, ça commence très, très mal.

L'autre élément qui est dans l'angle mort et auquel je veux sensibiliser le ministre, c'est les élèves à besoins particuliers, handicapés à besoins particuliers. Dans le budget, c'est 66 millions sur cinq ans. C'est très peu. C'est très, très peu, surtout quand on sait tout l'argent qu'on donne aux écoles privées, des centaines de millions de dollars, à des enfants qui n'ont pas autant besoin de soutien que ceux dans les écoles publiques. Et je veux donner deux exemples de décisions... de mauvaises décisions qui ont été prises récemment par des centres de services scolaires. C'est... et ma

collègue la députée de Saint-Laurent en a largement parlé, c'est le SSPI. Ça, c'est le programme, là, d'orthopédagogues, 22 orthopédagogues qui vont d'une école à une autre. C'est près de 250 élèves... J'ai déposé aujourd'hui une pétition, les parents me le demandaient, pour que le ministre annule cette mauvaise décision qui va punir des enfants qui ont des services. Et, en ce moment, ce qu'ils vont faire... ce à quoi ils vont faire face, c'est une coupure de services. Ce n'est pas uniquement les parents, ce n'est pas uniquement les orthopédagogues qui le disent, les enseignants, c'est aussi les directions d'école, c'est clair, net et précis. Et je comprends, j'ai parlé avec le centre de services scolaire qui nous a dit que c'était... qui nous a expliqué la situation, le CSSDM, mais c'était beau sur papier, dans les faits, c'est une coupure de services.

Je veux aussi, dans le peu de temps qui me reste, attirer l'attention du ministre sur un autre cas qui se passe dans Lanaudière, c'est l'école Grand-Pré. Et j'ai été en contact avec la présidente du C.E. de cette école-là. Et c'est une école, depuis 25 ans, qui donne des services pour les élèves avec de grandes difficultés de langage. Ça change la vie de ces élèves-là. C'est très important. Les parents n'ont pas à aller à 1 million de services un peu partout. Et, en ce moment, ça marche bien, ça fait 25 ans que ça existe, et on le coupe probablement pour une logique mathématique qui peut être très, très, très logique quand on regarde ça sur papier, mais, dans les faits, il y aura des coupures de services.

Encore plus aberrant, à l'école Monseigneur-Papineau de Joliette, ce qu'on va faire, sous prétexte... Ce changement-là est fait, et cette école-là va être... En tout cas, on va fermer ces classes-là pour ces élèves-là sous prétexte de rapprocher les élèves de leur domicile, mais ce que ça va faire dans une autre école, c'est qu'on va enlever deux classes d'école... deux classes de déficience intellectuelle, donc des enfants vulnérables, handicapés, pour permettre à ces enfants-là, qui ne sont plus à l'école Grand-Pré, de venir dans ces classes-là. Donc, imaginez comment ils vont se sentir. Ces élèves ont besoin de stabilité, et là on est en train de chambouler leur vie pour un calcul purement mathématique qui marche sur papier, qui marche ici quand on se parle au salon bleu, je sais que le ministre va me l'expliquer, mais, dans les faits, c'est une coupure de services à laquelle on fait face.

Je veux que le ministre... Je veux attirer son attention. Ce sont ces élèves-là, à besoins particuliers, qui ont le plus besoin d'aide. Il y a eu des rapports qui nous disent qu'ils ne reçoivent pas, ces élèves-là, l'aide à laquelle ils ont besoin.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre.

**M. Drainville :** Oui, bien, beaucoup de sujets, M. le Président. Je ne suis pas sûr que je vais être capable de répondre à tout ça en cinq minutes, là. D'abord, je veux revenir sur les enquêteurs, là. Je m'adresse à nouveau à la députée de Saint-Laurent et, bien sûr, à la députée de Mercier. Ces enquêteurs, là, on souhaite qu'ils agissent en toute indépendance. Si on rend publique leur identité, on les expose à de... notamment à de l'intimidation. Imaginez-vous ce que ce serait sur les réseaux sociaux si ces personnes-là étaient identifiées. Imaginez-vous le cirque.

Alors, je... Franchement, M. le Président, là, j'entends ça rouler, là, puis c'est comme si... c'est comme si les personnes qui soulèvent le supposé problème, y compris dans les médias, ne voyaient pas le risque que cela comporte. D'identifier les enquêteurs ou même de se présenter en point de presse avec eux, comme l'a suggéré la députée de Saint-Laurent, je trouve ça... je trouve que c'est les mettre à risque.

Par ailleurs, M. le Président, ces enquêteurs, ils ont des enfants. Alors, on va faire quoi, là? On va dévoiler publiquement ceux et celles qui vont enquêter sur les cas d'inconduite sexuelle puis on va exposer leur famille à tout ce qui pourrait venir avec ça? Voyons donc! C'est complètement irresponsable, M. le Président, cette idée de dévoiler publiquement le nom des enquêteurs. Ça, c'est la première chose. Puis là je commence à monter le ton un petit peu parce que, franchement, je commence à trouver qu'il y a comme... il y a du monde qui n'allume pas là, puis là il serait temps qu'on allume un petit peu, là. Première chose.

Deuxième chose. Pour ce qui est des dénonciations, M. le Président, la députée de Mercier nous fait une suggestion, et elle est très bien reçue. Non seulement on a un site Internet où les gens peuvent dénoncer, peuvent signaler, je le rappelle, [signalements@education.gouv.qc.ca](mailto:signalements@education.gouv.qc.ca), mais on va créer une ligne téléphonique, M. le Président. Tiens, je vous l'annonce, on va créer une ligne téléphonique pour que les gens puissent dénoncer en toute confidentialité. Alors, vous allez me demander quand, je vais vous répondre : Le plus rapidement possible. Mais je ne peux pas croire que ça doit être si compliqué que ça de créer une ligne téléphonique, là, ça fait que je pense qu'on devrait être bons pour créer ça dans les prochains jours. Et on la publicisera, bien entendu, dès que ce sera fait.

• (11 heures) •

Par ailleurs, je veux dire, M. le Président, parce que j'ai parlé de tout ce dont... tout ce qu'on a mis de l'avant pour lutter contre la violence et l'intimidation. Je n'ai malheureusement pas parlé du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation. Ça, c'est un plan qui s'échelonne sur la période 2020-2025. Il y a des moyens considérables qui sont mis à la disposition de ce plan. On parle d'un budget de tout près de 30 millions. Le ministère de l'Éducation est très actif dans ce plan-là, M. le Président. Il y a plusieurs des mesures qui concernent le ministère de l'Éducation, notamment pour intensifier les actions pour réduire la cyberintimidation, parce que ça, c'est un élément très important de la violence qui sévit présentement. D'ailleurs, très souvent, les policiers nous disent que les incidents armés trouvent leur origine dans des échanges sur les réseaux sociaux. Donc, tout ce qui est cyberintimidation devient absolument important. Et donc, dans ce plan dont je viens de vous parler, on va prévenir les... ou, en enfin, on veut prévenir les situations de demandes répétées et de partages non consentis d'images à caractère sexuel ou intime chez les jeunes de 11 à 24 ans. On accompagne les établissements dans l'élaboration de lignes directrices pour baliser les interventions et responsabilités relatives à l'utilisation éthique du numérique. Ça aussi, c'est très important. On se rappelle de ces histoires d'horreur où des élèves ont partagé des images intimes de leur camarade de classe ou de leur camarade d'école. Soutenir les apprentissages sur l'utilisation responsable des médias

sociaux, ça fait partie, ça, de ce plan de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation. Encore une fois, c'est le ministère de l'Éducation qui joue un rôle là-dedans. Diversité sexuelle, hein, une meilleure prise en compte de cette diversité sexuelle dans le cadre scolaire. Collaborer à des travaux pour développer les compétences du futur personnel scolaire en matière de prévention et de réduction de la violence et de l'intimidation, etc. J'invite les collègues à lire le plan.

Alors, ça, c'est aussi des mesures qui s'ajoutent à tous ceux... toutes celles, dis-je, que j'ai déjà évoquées dans mes interventions précédentes. La députée de Mercier a parlé de l'école Grand-Pré. C'est un sujet, un dossier dont on s'est occupé. On a notamment demandé à la directrice générale du centre de services de rencontrer tous les parents pour... les parents des enfants affectés pour les rassurer. Et ils ne sont pas tous rassurés à 100 %, mais la rétroaction que nous avons eue, c'est que la majorité, sinon la vaste majorité des parents de ces enfants-là ont été rassurés par les explications qui ont été données, donc, par la direction du centre de services scolaire des Samares.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci. Merci, M. le ministre. M. le député de Richelieu, la parole est à vous.

**M. Émond :** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Je salue la volonté du ministre, qui fait preuve de beaucoup d'écoute, là, puisqu'il a spécifié, plus tôt dans ses interventions, en parlant de l'adresse Internet dédiée, mais là l'ajout d'une ligne téléphonique, qui est une très bonne chose. Et donc je poursuis, de mon côté, avec mes documents de préparation qui, je vous le rappelle, M. le Président, je les ai préparés en tenant compte du très précis libellé de l'interprétation d'aujourd'hui, soit les angles morts. Donc, tantôt, je vous parlais des angles morts de la formation professionnelle en regardant un peu dans le rétroviseur, hein, ce qui nous a amenés où on en est rendus aujourd'hui. Mais là je pense que c'est important de regarder vers l'avant.

Et vous savez tous que, dans les sept priorités évoquées par le ministre, la formation professionnelle y figure, à mon plus grand bonheur, mais au plus grand bonheur de tous les gens dans le réseau, M. le Président, je tiens à le dire. Moi, mes antennes dans le réseau, là, qui sont un petit peu partout, la réception a été non seulement très bonne, mais accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et d'émotion, je dois le dire, puisqu'on se rappelle que notre gouvernement s'est donné l'ambition de réinventer la formation professionnelle, de la moderniser. Et c'est une volonté de moderniser la formation professionnelle qui a d'ailleurs été élaborée en collaboration avec les partenaires du réseau de l'éducation et les nombreux partenaires du milieu du travail qui demandaient, hein, il faut se le rappeler, une révision des programmes. Parce que, depuis trop longtemps, M. le Président, la formation professionnelle, selon moi, n'a pas été suffisamment valorisée au Québec. Et, enfin, ça a été débuté dans le précédent mandat, là, mais, enfin, on va changer ça.

Et, dans son discours d'ouverture de la 42<sup>e</sup> législature, le premier ministre a fait une priorité de revoir la formation professionnelle, permettre à 30 000 étudiants et étudiantes de plus d'y être diplômés. Parce qu'on va se le dire, investir dans la formation professionnelle, c'est également lutter contre le décrochage scolaire, M. le Président, parce qu'en diminuant le taux de décrochage, là, avec un diplôme qualifiant AFP en formation professionnelle, on contribue à améliorer le taux de réussite parce que, M. le Président, les études supérieures, ce n'est pas un idéal à atteindre pour tout le monde. Je tiens à le dire aujourd'hui, là. Je pense que c'est important, puis on a tous un rôle à jouer, je m'adresse à vous comme parlementaire, mais également comme père de famille, tu sais, c'est important, là, de... Je vous donne un exemple, M. le Président. Votre premier est en études supérieures en éducation ou en santé à l'université. Bien, je pense que, si votre deuxième vient vous voir pour vous dire : Papa, je pense que je vais m'inscrire en FP, vous ne baissez pas les bras. Tu sais, on se réjouit, puis on l'accueille, cette décision-là, puis on l'accompagne dans sa volonté d'aller en FP.

Puis ça me donne le goût... vous avez le goût aussi, M. le Président, je le vois dans votre regard, que j'ouvre une deuxième parenthèse. Je vais vous raconter une anecdote que la députée de Mercier a très hâte d'entendre. J'étais chez mon garagiste pour un changement de pneus, pour ne pas le dire, M. le Président — je vous rassure tout de suite, il y a un lien, là — et puis, à côté de moi, il y avait un jeune homme qui attendait lui aussi pour son rendez-vous, puis je me mets à discuter avec, M. le Président. Puis, finalement, tu sais, je lui demande : Tu travailles, tu étudies en quoi? Puis il était gêné, M. le Président, de me dire qu'il étudie en plomberie en formation professionnelle. Alors, moi : Bien non, mais écoute, bien non, sois fier de ça. Bravo! Comment ça va jusqu'à maintenant? Pour deux raisons, M. le Président. Parce que ce jeune homme là va très bien faire vivre sa famille. Parce que je ne sais pas, M. le Président, si vous avez déjà eu un problème de plomberie récemment chez vous, là, mais, si vous avez premièrement réussi à en trouver, quand vous avez vu la facture, vous allez confirmer mes dires qu'il va très bien gagner sa vie et que, deuxièmement, il ne manquera jamais d'emploi, il ne manquera jamais d'emploi.

Donc, tout ça de façon un peu malhabile, je referme la parenthèse, M. le Président, pour dire qu'il faut prendre tous les moyens pour valoriser la formation professionnelle chez nos garçons, chez nos filles, chez les plus jeunes, chez les plus vieux aussi, parce qu'il y a des retours vers la formation parmi les gens d'un certain âge, et il faut encourager tout ça aussi.

Bon, donc, je vous disais, M. le Président, que je voulais vous parler de ce qui a été investi dans le dernier budget, c'est 81,3 millions de dollars qui seront injectés, entre autres, à financer les plus petites cohortes dans toutes les régions du Québec. Et, dans ma troisième et dernière intervention, M. le Président, je vais me faire un plaisir de vous détailler ce qui sera fait avec ces montants.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci, M. le député. Nous en sommes à la quatrième série d'interventions et nous nous tournons vers la députée de Saint-Laurent.

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. Très franchement, je ne comprends pas pourquoi que le ministre pense que je suis rendue irresponsable, là, quand je pose des questions pour savoir qui fait des enquêtes. À ce

que je sache le Protecteur national de l'élève et les protecteurs régionaux de l'élève, lorsqu'ils auront enfin des articles qui leur donnent des pouvoirs pour être en action... Parce qu'en ce moment il faut savoir que 80 % des articles ne sont toujours pas en vigueur sur la Loi sur le protecteur national de l'élève. 80 % toujours en attente d'adoption. À ce que je sache, eux, ils vont recevoir des plaintes en matière d'agressions sexuelles. Oui. Leur identité, est-ce qu'elle est disponible? Oui. Alors, est-ce que, pour eux... j'imagine, ils ont aussi des familles, est-ce que, pour eux, ça devient dangereux, ces enquêtes sur des agressions sexuelles dans leur cas? Parce que, là, je ne comprends pas, là, l'argumentaire.

Il me semble que, si on est victime d'une agression sexuelle, lorsqu'on veut se raconter dans la chose la plus intime qui puisse nous arriver, il n'y a rien de plus froid que «signalements», avec un s, arobase. Il me semble que ce type d'agression à caractère sexuel mérite de pouvoir savoir à qui je me confie, à qui je raconte ce que j'ai subi. Et c'est pour cela, l'importance de savoir à qui je parle, à qui je vais me confier.

• (11 h 10) •

Moi, je vais vous parler, là... parce que je l'ai vécu, là, à Saint-Laurent. La première question qu'ils m'ont demandée : Ça va être qui, mon vis-à-vis? Est-ce que cette personne-là a déjà travaillé dans mon école? Est-ce que cette personne-là, elle a déjà travaillé dans mon centre de services scolaire? Toutes ces questions-là, là, je vous le dis, là, j'ai eu des parents, enseignants qui m'ont posé cette question-là, de là l'importance de connaître l'identité de la personne qui va recevoir mon histoire la plus intime. Et, si vous ne savez pas à quel point c'est chargé d'émotions, mais dites vous que ce n'est pas par hasard que nous, les élus, avons adopté et fait modifier, même au niveau du tribunal, la façon d'accueillir ceux et celles victimes d'agressions sexuelles, parce que ça prend énormément de courage dénoncer.

Dans un premier temps, merci, M. le ministre, parce qu'une de mes trois questions était : Est-ce qu'il y aura une ligne téléphonique?, et vous venez de dire : Oui, elle sera créée. Alors, merci pour cela. Je vous invite quand même à reconsidérer. Si un protecteur national peut faire et recevoir, avec les protecteurs régionaux, les demandes, bien, il me semble qu'il serait aussi capable... et qu'on identifie cette personne. J'essaie de comprendre le deux poids deux mesures. Si vous me dites : Mme la députée, ça va être trop risqué, trop dangereux, est-ce que vous êtes capable au moins de nommer un chargé de projet? À ce moment-là, cachez les enquêteurs, si vous voulez les cacher, mais il me semble qu'on doit savoir qui va être le maître d'oeuvre de tout ça. Et lui, cette personne-là, habituellement, va s'adjoindre des services d'enquêteurs et aussi d'une firme indépendante, qui était, n'oubliez pas, une de mes questions, la firme indépendante.

Maintenant, M. le ministre, à plusieurs reprises, ma collègue vous a interpellé sur la question de la loi-cadre qui existe déjà. Ma collègue, la députée... l'ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, l'avait fait pour le collégial et le réseau universitaire. À plusieurs reprises, vous lui avez dit : Oui, mais le protecteur national de l'élève va tout régler. C'est ça que vous lui avez répondu à chaque fois qu'elle s'est levée. Vous avez juste oublié de mentionner la chose suivante. Vous avez lu l'article de presse? Il dit «il pourra», «lorsqu'il recevra», «il aura les pleins pouvoirs». Tout ça, c'est des verbes conjugués au futur. Mais en attendant, en ce moment, là...

Nous, là, on a travaillé, là, l'ancienne députée de Joliette, la députée de Sherbrooke et moi, on a travaillé pendant des heures à faire adopter in extremis le projet de loi attendu, pour le Protecteur national de l'élève, par tout le monde dans le réseau d'éducation, qui a été déposé à la dernière année, à la dernière minute, par votre prédécesseur. Nous, on a dit : Pas de problème, on va collaborer. On a réussi à convaincre votre prédécesseur à ajouter des articles qui portaient sur les violences à caractère sexuel. On a tout fait pour le faire adopter et nous avons réussi de le faire in extremis le 2 juin, avant la fin de nos travaux. Et votre prédécesseur a dit : Si on est capable d'aller plus vite, on va le faire. Il a dit : Effectivement, au maximum, ça va être 7 septembre 2023, mais, dans l'idéal, ça pourrait être peut-être janvier 2023.

Moi, je ne m'explique pas pourquoi que ça prend 15 mois à engager un protecteur national et ses équipes. Ça, je ne me l'explique pas. Il me semble, avec tout ce qui se passe... C'est une chose que je vous demande aujourd'hui, dans mes cinq secondes qui restent : Êtes-vous en mesure d'accélérer le rythme pour le mettre en fonction avec l'ensemble des articles de la loi?

**Le Président (M. Fortin) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre, en réponse. M. le ministre.

**M. Drainville :** M. le Président, le protecteur, il est en train actuellement de procéder aux embauches des protecteurs et protectrices régionales. Je sais que la députée de Mercier a rencontré le Protecteur national de l'élève. Je ne sais pas si la députée de Saint-Laurent l'a fait ou pas. Mais, si elle ne l'a pas fait, moi, je l'invite à le faire, parce qu'elle va voir d'abord que c'est une personne de commerce agréable, qui a une très bonne vision, je trouve, de son rôle, et elle pourra lui poser des questions, si c'est son bon vouloir, sur la procédure qui sera suivie par le protecteur national et par ses protecteurs régionaux dans les cas, justement, de dénonciation à caractère sexuel. Alors ça, c'est la première chose.

Je voulais dire, M. le Président, parce que je ne l'ai pas mentionné encore, là, je continue à... j'essaie de donner le portrait le plus complet possible de tous les gestes que nous avons posés, toutes les actions que nous avons prises pour lutter notamment contre les violences sexuelles. Il y a une mesure que je n'ai pas mentionnée jusqu'à maintenant, là, le ministère de l'Éducation, M. le Président, il soutient financièrement des organismes qui interviennent dans la prévention des violences sexuelles. Nous contribuons à la prévention de l'exploitation sexuelle en finançant réseau Enfant-Retour. On contribue également à la formation et au développement de stratégies d'intervention pour le personnel scolaire en matière de sexualité des adolescents en finançant Tel-Jeunes. De ça aussi, M. le Président, ça fait partie des mesures que nous avons mises en place et des moyens que nous finançons pour lutter contre les violences sexuelles.

M. le Président, je veux revenir sur la déclaration qu'a faite la députée. Je ne la visais pas nommément, là. Si elle l'a interprété comme ça, je souhaite la rassurer. Non, c'est le discours ambiant sur cette idée qu'il faudrait dévoiler

absolument le nom des enquêteurs. M. le Président, je vais me répéter, là, mais ça vient me chercher parce que moi, j'ai une responsabilité, M. le Président, comme ministre de l'Éducation, et l'une de mes responsabilités, c'est de bien traiter et de protéger les gens qui se dévouent pour le réseau scolaire puis qui sont là pour s'assurer qu'on ait les meilleures écoles possible puis la meilleure éducation possible au Québec. Et puis, quand il arrive des cas de mauvaise gestion, des cas de malversation, moi, j'ai une équipe, là, l'unité des enquêtes, au sein du ministère de l'Éducation, qui est justement là, qui existe justement pour aller enquêter dans ces cas de malversation et de mauvaise gestion de fonds publics. Parce qu'on parle bien, bien entendu, de fonds publics. Dans ce cas-ci, on parle d'un mandat d'enquête général concernant des dénonciations puis des allégations d'inconduites de nature sexuelle, M. le Président.

Et la comparaison que la députée de Saint-Laurent a faite avec le Protecteur du citoyen, elle est totalement inexacte. Les protecteurs et protectrices de l'élève, dis-je bien, savent qu'elles auront un rôle public à jouer. Elles auront à rendre des comptes aux citoyens. Bien, quand tu t'engages dans une unité d'enquête pour être enquêteur, ce n'est pas pour te retrouver dans des points de presse, dans des conférences de presse puis sur les réseaux sociaux. Tu es là pour enquêter, tu n'es pas là pour mettre ta face dans les médias. Voyons donc! La différence, elle est patente.

Par ailleurs, pour ce qui est des règlements concernant le protecteur de l'élève, M. le Président, la question de la députée de Saint-Laurent est très pertinente. Elle a raison de dire que les règlements ne sont pas tous en vigueur. Et je tiens à la rassurer, les règlements vont continuer à se... comment dire, à s'activer ou être mis en vigueur. J'ai le goût de lui dire : Restez à l'écoute, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mais, M. le Président, il me reste un petit peu de temps, je tiens à la rassurer. Tous les règlements nécessaires à la mise en place de cette institution seront bel et bien en vigueur pour que cette institution joue pleinement son rôle pour la prochaine rentrée scolaire, ne vous en faites pas, Mme la députée de Saint-Laurent. Je vois que vous êtes pressée. Je le suis aussi. Là-dessus, nous sommes pareils.

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien, merci. Merci, M. le ministre. Je me tourne vers le député de Vanier-Les Rivières à ce moment-ci.

• (11 h 20) •

**M. Asselin :** Merci, M. le Président. Alors, je vous parlais de mon expérience dans la gestion de pensionnats de gars et de filles dans les années 70... dans les années 80 et 90, mais, au début des années 2000, je suis allé au primaire. J'étais directeur d'une petite école, l'Institut Saint-Joseph, et puis je peux vous dire que j'avais l'air d'un peu hurluberlu, dans les années 2002, à faire bloguer 40 jeunes de cinquième et de sixième année. J'avais l'air bizarre un peu de me préoccuper à ce point-là des médias sociaux à une époque où, il faut le dire, les écoles n'avaient pas l'air de vraiment bouger là-dessus. J'ai vécu une expérience palpitante, une des plus grandes expériences de ma vie, je dois vous le dire, pendant plusieurs années, d'avoir des jeunes, au quotidien, là, qui avaient leur blog, qui recevaient de leurs professeurs et qui publiaient... C'était impressionnant du point de vue de la qualité du français, entre autres. On a eu beaucoup de difficultés au début, mais le fait de publier du contenu à chaque jour, ça a forcé les élèves à inventer des dispositifs pour être plus alertes au niveau du français.

Et puis j'ai l'impression que la publication numérique, c'est quelque chose qui gagne en popularité, qui a gagné, on l'a vu, avec les jeunes de plus en plus. Aller sur le Web, c'est quelque chose qui est devenu commun, je dirais, mais les écoles sont entrées. Puis on parlait d'angle mort. De moins en moins c'est un angle mort, mais il y en a encore qui ne s'en préoccupent pas. Et il faut absolument être là, parce que c'est le nouveau territoire, effectivement, où les jeunes s'expriment. Et puis il y a beaucoup de responsabilités qui se passent au numérique maintenant. Et c'est sérieux que les adultes prennent davantage leur place, on a commencé dans les années 2000 à le faire, tellement, même, que le journal *Le Devoir* avait, disons, accompagné notre expérience, puis vous irez voir les archives, s'il y en a que ça intéresse, là, les Petits carnetiers du *Devoir*. Ils commentaient l'actualité. Les meilleurs élèves de l'institut étaient appelés à se prononcer sur les événements de l'actualité, et puis ça a été une expérience vraiment palpitante dans le temps.

Je peux vous dire que, par rapport à tout ce qui se passe au niveau du numérique, ça a continué de me préoccuper, et puis il y a eu un rattrapage dans l'apprentissage, puis c'est de bonnes choses, mais l'école à distance pour les adultes... parce que, pendant la pandémie, on l'a expérimenté, mais, évidemment, avec les jeunes, on veut qu'ils... leur place est à l'école, puis le numérique est là, à l'école. Mais c'est important que l'école à distance aussi, avec la recherche en ligne, le traitement de texte, la vidéoconférence, qu'il y ait plus de... la création vidéo, et j'en passe, il y a plus de... de plus en plus de place au niveau du processus d'apprentissage qui est permis à l'école à distance, puis, pour les adultes, ça va être un beau volet qui continue de s'améliorer.

Mais je voudrais, en terminant, parler un petit peu du volet numérique du ministère de l'Éducation qui continue à avancer, plus de 10 millions, qui fait un virage sans précédent pour s'améliorer. Au niveau des enseignants, il va y avoir une meilleure perspective de la réussite scolaire des enfants, il y a de plus en plus d'outils pour prévenir et agir en amont de ce qui se passe avec les élèves. Puis les directions d'école aussi, de plus en plus, ils sont présents. Et puis ces données... les données qui sont accumulées, elles vont servir, puis elles font en sorte qu'on est de plus en plus présent au niveau des professionnels qui s'occupent réellement des besoins des élèves. Tout ça va améliorer l'école, puis que le ministère puisse accéder à des pratiques innovatrices... Puis on a l'intelligence artificielle qui survient avec les ChatGPT de ce monde.

Alors, le futur est ouvert, et puis je suis heureux de voir qu'on est moins centré sur l'interdiction, mais plus sur la proactivité. Et puis je suis certain que les nouveaux projets vont faire en sorte que l'angle mort va devenir de moins en moins un angle mort. On est centrés sur l'avenir, moins sur le rétroviseur.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci. Merci beaucoup, M. le député. Nous nous tournons, pour le cinquième bloc d'interventions, vers la députée de Saint-Laurent.

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. Juste pour terminer rapidement là-dessus, vous dites que le Protecteur national de l'élève et ses adjoints, qui sont régionaux, eux, leurs noms sont publics parce qu'ils ont une charge puis qu'ils acceptent que leur nom soit public. Moi, je vous envoie encore à ceci : même les enquêteurs, là, dans différents endroits, là, on sait c'est qui qui enquête dans les dossiers. Si vous me dites qu'ici l'enjeu c'est que ceux que vous avez choisis n'ont pas accepté que leur nom soit public, alors peut-être que vous devriez réfléchir à nommer quelqu'un qui va chapeauter le tout et que cette personne accepte une charge qui sera aussi publique, parce que je vous le dis très sincèrement, M. le ministre, lorsqu'il est question d'agression sexuelle, la nature même de la violence subie commande de savoir à qui je m'adresse.

Et une autre suggestion, la ligne d'appel pour dénoncer la cruauté animale, c'est disponible 24 heures sur 24. On vient d'appeler, on a confirmé l'information, sept jours sur sept, une personne est au bout du fil, et, si jamais la personne au bout du fil ne peut répondre, alors, immédiatement, la boîte vocale dit : On va vous rappeler rapidement, et ils rappellent rapidement.

Est-ce que vous pouvez vous assurer, de votre côté, parce qu'on ne sait jamais quand qu'une victime aura le courage de dénoncer, de vous assurer que la ligne soit 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et qu'une personne, un humain, répond et, dans la mesure du possible, lorsque la personne n'est pas disponible, puisse être capable de rappeler rapidement une personne qui dénonce une violence sexuelle? Je termine le sujet là-dessus, M. le ministre, et je vois vos équipes prendre bonne note de ça. Merci. Déjà, je vous vois écrire et je comprends que c'est une suggestion que vous risquez de retenir.

Vous comprendrez que je vais passer sur un autre sujet qui est important, l'état des écoles. On s'en est parlé mercredi, et j'ai été très surprise d'entendre le premier ministre douter, sans preuve ni commencement de preuve, des évaluations qui sont faites sur le terrain. Je comprends que le portrait n'est pas ce que vous souhaitez, et je vous l'ai dit mercredi, et je le répète, là, parce que je ne veux pas qu'on se chicane à savoir est-ce qu'il y a assez d'argent. Vous avez mis de l'argent, je vous l'ai dit. Je vous ai dit : Pourquoi qu'on n'arrive pas à trouver réellement, là, l'argent qui est mis, l'appariement sur le terrain? Pourquoi que cette somme ne reflète pas puis qu'on n'est pas capables d'améliorer ça? Et là vous, vous m'avez parlé de différentes choses. Vous m'avez même dit : Moi, je suis allé dans l'école, là, puis j'ai regardé ça, là, puis, O.K., je n'ai pas ouvert les murs, mais même les écoles cotées E, là, elles ont bonne mine. C'est ce que vous m'avez répondu. Alors, j'ai été très surprise puis je sais que vous avez sûrement pris connaissance de l'article de Mme Elkouri.

Alors, vous comprendrez que j'ai fait appel à mes yeux puis mes oreilles sur leur terrain. Je leur ai demandé un cahier de charges de quand ils y vont, dans une école. J'ai obtenu copie d'un cahier de charges. Ça fait plus de 300 pages, pas pour des écoles, une école. Donc, une fois qu'on regarde là-dedans, tout est là. Je peux même vous le déposer, là, il y a des fissures. Et là la personne qui inspecte va regarder cette fissure. Est-elle assez importante qu'il y a peut-être un risque que le mur qui donne sur la cour d'école s'écroule? C'est ça, leur travail.

Maintenant, ce que moi, je vous demande, c'est : Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes capable de rectifier le tir, de dire qu'effectivement vous ne remettez pas en doute que ceux avec qui vous, vos équipes, là, vous avez collaboré à faire ce guide... Parce que la première page, ça le mentionne. Le guide a été fait en collaboration avec le ministère de l'Éducation. Donc, j'ose espérer qu'aujourd'hui vous êtes capable de faire amende honorable et de dire que vous ne remettez pas en doute. À moins que... Et là, si vous me dites : Mme la députée de Saint-Laurent, j'ai une preuve, là, je veux la voir. Et là, si vous me dites que vous avez une preuve, là, je suis prête à discuter avec vous. Parfait. Comment qu'on fait pour corriger la situation si jamais il y a des gens qui pèsent trop fort sur le crayon? Parce que, si les gens font ça, on va s'entendre, c'est de la fraude. On ne peut pas mentir dans le but d'avoir plus d'argent pour ne pas répondre aux réels besoins. Ça, je suis capable de travailler avec vous là-dessus pour qu'on améliore le processus. Mais ça, là-dessus, M. le Président, j'ai différentes photos. Alors, vous comprendrez que, vu que j'ai aussi fait appel à tous... j'ai fait, en fait, ce que M. le député faisait lorsqu'il était animateur, il avait fait, d'ailleurs, une ligne ouverte en 2019, et moi, j'ai reçu les photos. Ça, c'est le concierge qui m'envoie des crottes de souris, un mur, un lavabo, une trappe de souris...

**Le Président (M. Fortin) :** ...c'est les règles. Je vous ai donné de la latitude, mais...

**Mme Rizqy :** ...mais je peux vous dire que, sur un lavabo, c'est marqué : «Potable pour se laver les mains, mais pour ne pas boire.»

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien, merci. Merci, Mme la députée. Vous allez déposer le document en question? Très bien.

**Mme Rizqy :** ...

#### Document déposé

**Le Président (M. Fortin) :** Seulement si vous voulez le faire. C'est à vous de décider. Très bien, Mme la députée. M. le ministre.

**M. Drainville :** Oui, M. le Président. Tout d'abord, la ministre... la ministre, la députée, dis-je, l'a souligné à juste titre, puis il faut... moi, je ne me tannerai pas de le répéter, parce qu'on est arrivés, il y avait 9 milliards pour les

écoles, pour la rénovation, l'agrandissement, la rénovation, l'agrandissement, puis la construction de nouvelles écoles ou la reconstruction dans certains cas, puis on est à 22. En vertu du budget, là, déposé cette semaine, on est à 22. C'est phénoménal.

Alors, qu'on... tu sais qu'on ne nous dise pas : Vous ne reconnaissez pas le problème. Bien, bien sûr que je le reconnais, le problème, on s'est battu pour aller chercher une augmentation du PQI pour les écoles. C'est clair qu'il y a un problème dans les écoles, sinon on ne se battrait pas pour avoir plus d'argent. Première chose.

• (11 h 30) •

Deuxième chose, ce que j'ai dit, c'est que je suis allé dans des écoles classées D et E. Selon le classement gouvernemental D, c'est mauvais état, E, c'est très mauvais état. Tu t'attends, à ce moment-là, à rentrer dans une école en très mauvais état, hein, les mots ont un sens, encore, là, tu t'attends à rentrer dans une école puis à dire : Mon Dieu! Là, là, je rentre dans une école en très mauvais état, hein? Ça fait que ça va paraître, là. Il va y avoir quelque chose là. Puis là tu te promènes, puis, oui, c'est des écoles, dans certains cas, qui ont 40 ans, qui ont 50 ans. Bien oui. Alors, effectivement, c'est un peu vieillot, c'est vrai, c'est... ça a l'âge que ça a. Mais tu croise partout le concierge qui s'en occupe, puis les gens sont fiers, puis tu cherches le mauvais état, puis, dans bien des cas, je ne l'ai pas trouvé.

Alors, ce que j'ai dit, et je suis revenu au cabinet à un moment donné avec... après plusieurs visites d'école, là, parce que, là, je suis rendu à pas loin de 30, là, puis là j'ai dit à mon équipe : Écoutez, je suis supposé visiter des écoles en mauvais ou en très mauvais état, puis je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème, parce que parfois les problèmes ne sont pas visibles, bien entendu, mais j'aimerais ça qu'on se questionne sur la méthode, sur la méthodologie pour voir si on ne pourrait pas avoir une méthode qui, peut-être, va refléter davantage l'état du bâtiment. Bon, est-ce qu'on peut l'améliorer, cette méthodologie?

Alors, ce que le premier ministre a annoncé, c'est qu'il a donné à notre collègue ministre responsable des Infrastructures le mandat de valider la méthode et son application. Et je donne un exemple, M. le Président, du genre de choses que nous pourrions peut-être peaufiner. Il y a 400 bâtiments qui pourraient passer de la catégorie D ou E à la catégorie C, donc satisfaisant, ou même à la catégorie A ou B, c'est-à-dire très bon ou bon, si on retirait du calcul les coûts liés à l'asphaltage de la cour d'école ou du débarcadère, là où les élèves débarquent quand ils arrivent de... quand ils descendent de l'autobus ou quand les parents les laissent, les laissent à l'école, ou encore si on retirait du calcul les coûts liés au câblage informatique.

M. le Président, le câblage informatique, c'est très important, puis la cour d'école itou, mais est-ce que c'est suffisant pour dire... parce que le câblage n'est pas un... à point ou parce que la cour n'est pas suffisamment bien pavée, est-ce que c'est suffisant pour dire que cette école-là est en mauvais ou en très mauvais état? Parce que, je vous répète, si on retirait du calcul ces deux coûts-là, on aurait 400 bâtiments qui pourraient passer de la catégorie E ou D à la catégorie C, ou même, dans certains cas, B, ou même, dans certains cas, A.

Alors, on peut-tu se questionner pour améliorer le processus et voir comment ce tableau sur la vétusté des écoles... pour voir s'il ne pourrait pas être plus précis, s'il ne pourrait pas nous permettre d'avoir un meilleur portrait de la situation réelle dans les écoles? C'est tout ce que je dis, M. le Président. Et je continue à dire qu'il va falloir mettre des sous, et on en met un méchant paquet, comme jamais il y en a eu. Et vous avez juste à aller dans le PQI, là, vous allez les voir, les projets, là, hein, les projets qui sont en construction puis en planification. Ça, ce n'est pas le bon document, là, c'est un autre document. Alors, ils sont là, là, en réalisation puis en planification. Ils sont là, les projets. Puis là ça ne compte pas les projets de plus... de portée moins importante en termes de dépenses. Il y a beaucoup d'autres projets aussi qui s'ajoutent. Alors, voilà, M. le Président, c'est tout ce que je voulais dire.

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien. Merci, M. le ministre. M. le député de Richelieu.

**M. Émond :** ...M. le Président. M. le ministre a tellement raison quand il dit qu'on met beaucoup d'argent dans les écoles, dans la rénovation, mais également dans la construction de nouvelles écoles dans les quatre dernières années, mais également, on l'a vu, hein, dans le dernier budget, dans ce qui s'en vient par en avant. Puis moi, j'en témoigne, là. Dans mon propre comté, des rénovations d'écoles, de cours d'école, construction d'une nouvelle école primaire, M. le Président, qui avait essuyé cinq refus de la part des gouvernements précédents, je parle de l'école primaire à Yamaska — ce n'est pas qu'un nom de téléroman, M. le Président, Yamaska, c'est également une très belle municipalité dans mon coin — mais également dans toutes les circonscriptions des collègues, incluant les collègues des oppositions.

Parlant de chiffres, M. le Président, je vous avais promis de jaser un petit peu des investissements en formation professionnelle. Je pourrais vous parler de la volonté d'offrir des programmes modernes et flexibles AFP, un 81,3 millions, le rehaussement des compétences de base, incluant le numérique, 37 millions, inclure des compétences du futur dans les contenus des programmes d'études, 1,4 million, favoriser le maillage, très important, entre les centres de formation professionnelle et les entreprises, un autre 1,4 million.

Et là je m'attarde un peu plus dans la déclinaison. Je le répète, notre gouvernement va investir une somme de 81,3 millions en formation professionnelle, des sommes qui vont permettre notamment, M. le Président, de valoriser le diplôme obtenu, mais aussi de favoriser l'essor des formations dans nos régions. En un mot, on veut moderniser la formation professionnelle de manière à la renouveler et la rendre plus attrayante. Donc, plus précisément, M. le Président, de cette somme de 81,3 millions, on retrouve 32,3 millions qui sera utilisé pour soutenir et développer les programmes de formation dans des domaines prioritaires, également une somme de 17,2 millions pour pérenniser la formule de l'apprentissage en milieu de travail. On le sait, la formule en formation dans le milieu de travail comporte des avantages qui sont considérables. Un autre montant de 7,9 millions pour stimuler les inscriptions en formation professionnelle. M. le Président, stimuler les inscriptions, parce que je ne vous apprend rien quand je vous dis qu'il y a une certaine corrélation

entre le taux d'emploi et les inscriptions en FP. Hein, moi, j'ai connu les années où le taux de chômage était très élevé, donc il y avait comme une affluence, c'était facile, là, monter des groupes en FP. Puis là, on va se le dire, on est au plein emploi au Québec, donc il y a une certaine difficulté à ce niveau-là.

7,4 millions pour la création d'un service d'intégration en formation professionnelle et soutien aux tables de concertation régionales. Un 3,9 millions pour améliorer les processus d'élaboration des programmes d'études. On a également prévu un montant de 2,6 millions pour développer les programmes de reconnaissance des acquis et des compétences dans les domaines de travail prioritaires.

Parce que, vous l'aurez compris, M. le Président, notre plan a aussi un autre objectif : répondre à la pénurie de main-d'oeuvre. Je pense que c'est très important. Formation professionnelle, on comprend qu'il y a beaucoup de métiers techniques dans la formation professionnelle, métiers de la construction, entre autres, métiers de la santé. On l'a vu avec l'excellente initiative de la législature précédente, en... contexte pandémique, pardon, alors qu'une formation accélérée de soutien pour les préposés, là, qui sont venus prêter main forte au réseau de la santé... Et je salue, je l'ai déjà fait, mais je tiens à le répéter, le travail de toutes les équipes de la formation professionnelle, incluant les enseignants, M. le Président, qui étaient revenus au travail en plein été pour développer et mettre en place la formation accélérée.

Et je voudrais terminer mon intervention, M. le Président, en m'adressant directement aux personnes, aux jeunes, aux moins jeunes qui sont présentement en formation ou en cours d'étude, en formation professionnelle, en leur parlant de persévérance. Pourquoi? Parce que la tentation est forte, M. le Président. Les entreprises... Il y a des jeunes, là, qui sont dans des formations, qui, après trois, quatre, cinq modules, à mi-parcours, même avant, se font offrir des emplois à temps plein immédiatement. Puis moi, je dis à ces jeunes : Résistez au chant du cygne, restez en emploi, obtenez votre diplôme qualifiant, parce que, là, on est dans un cycle économique favorable. On ne sait jamais, je ne le souhaite pas, si le cycle se renverse, vous serez le premier licencié si vous n'avez pas de diplôme qualifiant. Et c'est un message que je sais que notre ministre a envoyé lors de son déjeuner avec les gens de la Chambre de commerce de Montréal, qui a été très bien reçu. Puis d'ailleurs les entreprises le comprennent, le message. Ils ont tout à gagner à avoir des gens qui sont diplômés. Et je termine en disant un mot que le ministre rappelle souvent, et avec raison, chaque diplôme compte, et ceux de la FP comptent d'autant plus, M. le Président. Merci beaucoup.

**Le Président (M. Fortin) :** M. le député. Mme la députée de Mercier.

**Mme Ghazal :** Merci. Donc, de ce que j'ai compris, j'ai juste deux minutes. Deux points. Merci au ministre d'écouter les propositions constructives des oppositions. J'en ai une autre à lui faire. Bien, premièrement, le courriel, j'ai essayé de le trouver, ce n'est pas évident, là, j'ai essayé de le prendre en note, de le rendre facilement accessible. L'autre chose que les enquêteurs rencontrent aussi... Le collectif La Voix des jeunes compte, elles reçoivent plein de plaintes, alors qu'elles ne sont pas des professionnelles, là, c'est parce qu'elles parlent publiquement, et on les appelle. Donc, ce serait bien que des enquêteurs les rencontrent.

L'autre élément, je veux revenir sur l'école de Grand-Pré. Non, les parents n'ont pas été rassurés. Vous dites : La majorité, je ne sais pas combien, ce n'est pas le cas. Et Lanaudière, c'est caquiste. Les élus locaux ont été rencontrés, le ministre aurait manifesté son désaccord avec la décision du centre de services, qui fait mal avec... à des jeunes qui sont vraiment les plus vulnérables, handicapés. Est-ce que le ministre va utiliser son pouvoir discrétionnaire pour annuler cette mauvaise décision? Je veux dire, le ministre et le premier ministre n'ont pas hésité une seule seconde à manifester leur désaccord avec l'évaluation des bâtiments et de leur vétusté parce que ça fait mal paraître le gouvernement. Est-ce qu'il peut, cette fois, faire la même chose, puis dire que c'est une mauvaise décision, puis l'annuler? Merci.

• (11 h 40) •

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien, Mme la députée. M. le ministre, on en est aux remarques finales. Alors, vous avez 10 minutes à votre disposition.

## Conclusions

### M. Bernard Drainville

**M. Drainville :** Bien, je vais, M. le Président, pour faire suite à l'intervention de la députée de Mercier, je vais... On va procéder de nouveau à des vérifications, là, mais les dernières vérifications que nous avons faites allaient dans le sens du propos que j'ai tenu un peu plus tôt. Donc, c'est possible qu'on ait un désaccord sur l'interprétation, là, des signaux, là, mais nous, on est confiants que la majorité des parents ont été satisfaits des explications, puis pas parce que c'était, comment dire... La raison pour laquelle... Selon les informations que nous avons, puis, encore une fois, je vais... on va contre-vérifier tout ça, mais les informations que j'ai, c'est qu'effectivement ce qui est proposé va permettre une amélioration des services, parce qu'ultimement les parents, c'est ça qu'ils veulent, ils veulent une amélioration des services pour leurs enfants.

Et, M. le Président, je l'ai déjà dit à quelques reprises, tout changement suscite, habituellement, en tout cas, là, tout changement suscite une résistance parce qu'on est à l'aise avec la situation présente, puis là on nous présente un changement. Puis c'est normal. C'est dans la nature humaine que de dire : Écoutez, là, ça va bien maintenant, là, c'est mieux pour moi, là, comme ça, là, j'aimerais mieux que ça ne change pas. Mais, si on est capables, M. le Président, par des changements, d'améliorer les services, puis d'offrir plus de services à plus d'enfants, et, dans ce cas-ci, à faire en sorte que les enfants ne soient pas obligés de parcourir de très, très grandes distances, pourquoi pas? Pourquoi ne pas s'ouvrir à ça, avec des arguments, évidemment, comment dire, rationnels, et fondés?

Bon, alors, je vais vérifier, M. le Président, et, si, effectivement, j'en arrive à la conclusion que ce n'est pas tout à fait la lecture que je dois avoir, bien, je la changerai puis j'agirai. Par ailleurs, on m'informe que je n'ai pas de pouvoir discrétionnaire en cette matière. Alors, je comprends que la députée souhaiterait que j'en aie un, je vais le prendre en délibéré, M. le Président.

Par ailleurs, par ailleurs, comme c'est ma dernière intervention, M. le Président, je vais terminer sur une note positive, parce qu'on a parlé beaucoup de choses qui ne vont pas bien, puis c'est très bien ainsi, c'est à ça que ça sert, une interpellation. Je le sais, j'en ai fait quelques-unes. On n'est pas là pour dire que le gouvernement fait bien les choses, on est là pour mettre le doigt sur ce qui ne va pas.

Alors, M. le Président, d'abord, je dois dire merci à mes deux collègues. Je ne vais pas revenir sur la formation professionnelle, parce que je trouve que le député de Richelieu a été d'une très grande éloquence sur cette question. Vraiment, c'est un champion de la formation professionnelle, et je le remercie d'être là, toujours... Bien, c'est mon adjoint parlementaire, M. le Président, hein, puis vous admettez qu'il fait bien ça. Et puis le... mon collègue député de Vanier, hein, Vanier-Les Rivières, qui a une vaste expérience dans le domaine de l'éducation, lui aussi, il est venu me prêter main-forte, et je l'en remercie.

Alors, j'allais dire que je vais finir sur une note positive parce que, M. le Président, quand je fais ma tournée des écoles, je réunis, à la fin de l'avant-midi... Je fais deux écoles par jour, alors... en général. Je réunis, à la fin de l'avant-midi, pour le dîner, alors là on sert des boîtes à lunch, là, bon, et puis là je fais un petit laïus, mais ça ne dure jamais très longtemps parce que je veux que le personnel scolaire intervienne. Alors, ils me posent des questions, ils me font des reproches des fois, ils font des suggestions, etc., tu sais, discussions à bâtons rompus. Puis, à un moment donné, je conclus la discussion parce que je dois partir pour aller visiter l'autre école. Et là je dis... en général, je dis : Écoutez, je veux juste que vous sachiez à quel point j'apprécie ce que vous faites, puis ce que je vous demanderais, s'il y a une chose que je vous demande, c'est, malgré tous les problèmes que l'on vit, malgré tous les reportages que l'on entend, ne jamais perdre le sens, le sens, c'est qu'on est là pour les enfants, vous et moi, bon, et ne perdez pas de vue tout le beau que vous accomplissez dans une journée. La différence que vous faites pour les élèves au quotidien, perdez ça... ne perdez jamais cela de vue, parce que ça, vous ne le lisez nulle part, vous n'en entendez jamais parler, il n'y en a pas, de reportage sur les belles histoires en éducation, et je m'en désole, M. le Président, parce qu'il y a beaucoup plus de positif, de belles choses qui se font et qui se réalisent dans nos écoles au quotidien que de choses qui vont mal.

Et, si j'ai un message pour mes collègues de l'opposition, ce serait : S'il vous plaît, une fois de temps en temps, mettez l'accent sur ce qui va bien. Si on aime à ce point le système scolaire, si on aime à ce point l'école et l'éducation, si c'est pour nous un engagement profond et sincère, il faut qu'une fois de temps en temps, M. le Président, on parle de ce qui va bien, au-delà de la politique, parce que, si on veut valoriser l'éducation, si on veut convaincre des jeunes qui se demandent quoi faire de leur vie professionnelle, il faut qu'à un moment donné on leur dise : Il y a du beau. Puis, si tu veux faire une contribution positive à la société, si tu veux être heureux, heureuse parce que tu vas aider des enfants à grandir, à apprendre, à devenir des citoyens, l'éducation, la profession d'enseignante, d'enseignant, puis ça peut être de technicienne en éducation spécialisée, d'éducatrice en service de garde, d'orthopédagogue, d'orthophoniste, de psychoéducatrice, la carrière dans l'enseignement va beaucoup t'apporter.

Mais, si on veut pouvoir les convaincre de ça, M. le Président, il faut qu'une fois de temps en temps ils lisent dans les médias, quelque part, qu'il y a des belles choses qui se font. On ne peut pas toujours mettre le doigt sur ce qui va mal. D'abord, ce n'est pas le juste reflet de la réalité, parce qu'il y a beaucoup plus de belles choses que de choses qui vont mal. Et, deuxièmement, on se tire dans le pied si on passe notre temps à dire toutes les mauvaises choses qui se produisent dans nos écoles, qui vont mal dans nos écoles. Puis il y en a, Dieu sait qu'il y en a, je n'ai pas de problème à le reconnaître. Ce n'est pas pour rien qu'on investit chaque année plus de moyens. 1 milliard de plus chaque année pour l'éducation qu'on a investi depuis 2018. L'éducation n'a jamais été aussi bien financée dans l'histoire du Québec. C'est la première fois qu'on a 20 milliards pour le budget de l'Éducation, M. le Président, dans l'histoire du Québec. C'est la première fois qu'on a 22 milliards pour les infrastructures scolaires.

Alors, c'est une priorité, puis on met beaucoup de moyens pour aider, pour améliorer, pour corriger, mais, s'il vous plaît, une fois de temps en temps, on peut-tu dire le beau, on peut-tu dire la réussite, on peut-tu dire merci? Juste merci. Merci, les enseignantes, les enseignants, merci, le personnel scolaire, merci, les éducatrices, merci, les directions d'établissement, merci, les gestionnaires des centres de services scolaires, merci, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation, le mammoth.

M. le Président, oui, c'est une grosse machine, mais savez-vous quoi? Je pense que je vais me donner la résolution de ne plus utiliser le mot «mammoth», parce que, depuis que je suis là, je réalise que cette... ce ministère, c'est d'abord et avant tout des êtres humains qui sont là pour les enfants, pour les élèves. Alors, ça pourrait être une belle résolution qu'on pourrait se donner collectivement.

Mais tout ça pour dire, M. le Président, s'il vous plaît, une fois de temps en temps, parlons de ce qui va bien.

**Mme Ghazal :** ...

**M. Drainville :** Avec le sourire. Vous avez raison, Mme la députée de Mercier. Mme la députée de Mercier a raison, c'est un appel à sourire. Je devrais sourire pour cette conclusion, M. le Président. Non, mais c'est vrai. Non, c'est bien reçu, c'est bien reçu. Des fois, je peux avoir l'air un petit peu austère. C'est correct, qu'est-ce que vous voulez? Mais c'est vrai qu'il y a des belles choses dans le système scolaire, M. le Président, puis merci, avec le sourire cette fois-ci, pour tout ce que vous faites parce que vous faites beaucoup de bien sur une petite échelle dans une... sur une

partie de notre territoire, dans une école, dans une classe, auprès d'un enfant qui, un jour, va se rappeler... comme moi, je me rappelle du jour où Mme Milot m'a donné confiance puis elle m'a permis de faire la présentation sur l'histoire de mon chien Pilou. Et je le dis avec humour, mais ça a été un moment très important. Je ne suis pas capable de vous dire trop, trop pourquoi, j'avais 10 ans, mais je me souviens que j'en avais besoin et que ça m'avait donné confiance, et puis j'ai pris la parole devant la classe puis, aujourd'hui, je prends la parole devant vous. Puis je pense qu'il y a un lien entre les deux, M. le Président, je pense qu'il y a un lien entre les deux parce que l'école peut nous changer, et les enseignantes, les enseignants peuvent nous changer, il ne faut jamais l'oublier. Merci, M. le Président.

• (11 h 50) •

**Le Président (M. Fortin) :** Très bien, M. le ministre. Sur ces derniers mots souriants, je passe la parole à la députée de Saint-Laurent pour sa conclusion.

### Mme Marwah Rizqy

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. M. le ministre, quand vous dites juste une fois de dire merci, comme si on ne faisait pas... je vous invite... Les meilleurs profs de la COVID, Daphnée Dion-Viens a consacré, là, dans les pages du *Journal de Québec*, des pages, et des pages, et des pages avec le nom des enseignants, leur portrait et tout ce qu'ils ont fait durant la pandémie. Ça a été partagé par nous autres et d'autres élus pour les féliciter. *Les meilleurs profs du Québec*, un autre article, celui-ci par Sébastien Ménard, et qui montre différents portraits encore de ceux qui travaillent dans l'ombre, tu sais, ceux qu'on parle plus souvent, qui sont dans une classe, encore une fois partagé par des élus, notamment nous autres. *Qui sont les meilleurs profs du Québec?*, encore une fois, Daphnée Dion-Viens. Il faut aussi dire que Daphnée Dion-Viens est une journaliste très aguerrie qui suit le dossier d'éducation et qui a dressé le portrait de plein de profs de partout au Québec. *La Presse*, avec *La classe de Marie-Ève*, elle est même allée à *Tout le monde en parle*. Encore une fois on a félicité. On a parlé aussi des éducateurs spécialisés, très souvent, là, on les a félicités, même chose pour le personnel de soutien puis les professionnels de soutien.

Moi, quand je vais les voir sur le terrain, savez-vous qu'est ce qu'ils me disent? Ils me disent : Continuez à poser des questions pour nous, parce que le merci, c'est bien, mais, si vous êtes capable d'être notre porte-voix, c'est mieux. Alors, moi, mon rôle, M. le ministre, c'est de souffler dans votre oreille les messages que je reçois d'eux. Et je sais que, des fois, je peux être tenace, quelqu'un d'autre pourrait dire un autre mot, je vous laisse le murmurer, mais vous comprendrez que mon rôle, c'est de m'assurer que ces gens-là, qui, jour après jour, prennent soin de nos plus précieux, des jeunes, bien, si vous avez toutes les conditions gagnantes pour réussir... parce que leur réussite, c'est la réussite des jeunes puis c'est la réussite de la société collective du Québec. Puis la nation québécoise va mieux s'en porter quand nos jeunes, bien, on réussit à tous les faire graduer. Ça, ce serait mon rêve, moi, qu'on se dise : C'est fini, là, l'échec scolaire puis qu'on réussisse à graduer tous nos jeunes.

Vous avez parlé, avec juste titre, de la formation professionnelle. Je comprends que le député de Richelieu, c'est important pour lui. Bien, j'aimerais ça travailler avec vous, parce que, savez-vous quoi?, la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, le centre de services professionnels à Kirkland, ont fermé un programme, assistance dentaire, puis il ne manquait pas d'argent, c'était une nouvelle directive. Alors, au lieu d'avoir deux cohortes qui démarrent, il y en a juste une qui démarre. Puis on a cinq enseignants, là, qui ont tout fait pour essayer de préserver ce programme, puis ils ont même fait des vidéos, à l'époque sur TikTok, mais aussi sur Instagram, pour essayer de recruter des élèves. Finalement, leurs efforts n'ont pas été salués par la direction, puis leur programme... il y en a deux et demi qui ont perdu leur emploi. L'autre et demi, étant donné qu'elle était à temps complet, elle tombe à temps partiel. Donc, vous comprendrez qu'elle va peut-être devoir se orienter.

M. le ministre, je vais terminer sur une chose encore importante parce que j'y tiens, parce que j'y crois, sur l'enquête générale en matière de dénonciations en matière d'agression sexuelle. Dans votre propre lettre, que vous avez signée, vous dites : «S'il était nécessaire de recourir aux pouvoirs prévus aux articles 7 et 9 à 12 de la Loi sur les commissions d'enquête...» Allons lire la loi aux articles que vous faites référence. Vous dites dans la loi, et ils sont nommés ainsi : «La majorité des commissaires doit assister et présider à l'examen des témoins...» Donc, ce sont, au fond, des commissaires, si je comprends bien, ceux qu'on nomme aux enquêtes. Si on leur donne des pouvoirs en vertu de la loi sur la commission d'enquête, on leur donne l'article 7, 9 à 12, on fait la référence, est-ce qu'ils ont, ces enquêteurs-là, les mêmes pouvoirs des commissaires ou pas? Parce que, si on leur donne des pouvoirs de commissaires, à ce moment-là, nous, généralement, au Québec, les commissaires, leurs noms sont publics. Et, si ce n'est pas le cas, or, si jamais ce n'est pas le cas et qu'ils ont un chapeau, disons, hybride, il faudrait clarifier.

**M. Drainville :** ...

**Mme Rizqy :** Merci de la précision. Mais peut-être que ça pourrait être ici un lieu de précision, parce que, quand qu'on donne le pouvoir... certains pouvoirs de commissaires, ça porte à confusion. Parce que moi, j'aime poser la question légale, comme juriste : Est-ce que, un, il est commissaire? Là, vous me dites : Non, il n'est pas commissaire, mais il a les pouvoirs d'un commissaire. Lorsqu'on assigne des témoins, ça, c'est une question très importante, les témoins, là, eux, est-ce qu'ils seront protégés? Est-ce qu'ils vont avoir l'immunité ou ne l'auront pas? Si vous voulez dire oui, moi, ça ne me... si vous voulez le confirmer, parce que je pense que, pour les témoins, l'immunité, c'est important...

**M. Drainville :** ...consentement?

**Mme Rizqy** : Consentement, oui, parce que je pense que c'est important pour ceux qui nous écoutent, M. le ministre, oui.

**M. Drainville** : Alors, ils ont l'immunité.

**Mme Rizqy** : Tous les témoins.

**M. Drainville** : Les témoins, à partir du moment où les enquêteurs décident de se prévaloir de ces pouvoirs en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête, donc ils exercent les pouvoirs comme s'ils étaient des commissaires, à ce moment-là les témoins ont l'immunité.

**Mme Rizqy** : Alors, je vous invite à prendre en délibéré ma question suivante, parce que, s'ils se... ils vont avoir... Le témoin, là, qui arrive, le témoin, lui, ne sait pas. Est-ce qu'il a invoqué l'article 7 de la Loi sur les commissions d'enquête ou pas? Il faut que ça soit su au moment même que la personne commence à parler. À qui je m'adresse? À l'enquêteur ou à l'enquêteur qui va se prévaloir de l'article 7 et 9 à 12 de la loi? Parce que, s'il a un double chapeau, à ce moment-là, on pourrait peut-être penser qu'au moment que je fais mon témoignage je n'ai pas l'immunité. Alors, c'est peut-être quelque chose que vous devriez réfléchir pour clarifier la situation. Et moi, je vous dirais, d'entrée de jeu : Donnons-leur le pouvoir de commissaire pour être certain qu'il n'y a pas d'ambiguïté.

En terminant, moi, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder un cahier de charges lorsqu'on évalue une école. Moi, je l'ai fait, l'exercice. Tantôt, vous avez dit : Si on enlève l'asphalte et le câblage, câblage informatique, bien, à ce moment-là, il y a plein... dans certaines écoles, on pourrait passer de E à D. C'est ça que j'ai bien compris?

**M. Drainville** : ...de E à C, puis même, dans certains cas, de E à B ou A.

**Mme Rizqy** : O.K. Je suis un petit peu surprise, parce que, moi, sur un cahier de charges de 300 pages, l'asphalte, c'est une photo, puis le câblage informatique, c'est une photo, puis c'est juste pour dire : O.K., la vitesse de ce câblage informatique n'est pas optimale, alors que, dans d'autres, on parle du tableau électrique, on marque clairement : risque d'incendie. Écoutez, moi, je ne pense pas que l'objectif, c'est d'améliorer la note sur papier. L'objectif, c'est d'avoir le portrait réel. Je vous demande, je le dépose, ça vaut la peine de regarder réellement un cahier de charges pour comprendre correctement tout ce qui est passé au peigne fin.

Ici, là, il est même question de la façade, puis on y va, là, avec : Est-ce qu'il manque du mortier? Oui. Est-ce qu'il y a un risque d'effondrement? Parfait. Je ne pense pas que ça peut juste être, de façon assez simple, de dire : Bien, moi, je crois que, si c'est l'asphalte puis le câblage informatique, bien, dans plusieurs des cas, on va passer de E puis carrément à C, là. C'est un saut assez important, d'autant plus que, lorsqu'on prend le temps de regarder le cahier de charges, c'est deux pages sur 300 pages, donc il y a autre chose, là, qui est inspecté.

Finalement, je vais prendre le temps de dire merci avec le sourire. Premièrement à vos équipes, parce que vous avez fait l'exercice aussi avec nous, puis je vous ai vu depuis tantôt, puis, à chaque fois qu'on est avec vous, vous prenez le temps aussi de nous trouver des réponses. Et même, avec le consentement, on a pu avoir des réponses pendant mon bloc, et je l'apprécie.

C'est un travail qui est excessivement sérieux quand qu'on parle de violence dans nos écoles. Il y a les violences armées, il y a la violence sexuelle aussi. Tantôt, l'article est sorti, je ne sais pas si on a mal cité le ministre, et le mandat porte sur la violence armée dans les écoles. Je vous demanderais de l'élargir, si possible, violence au sens large, pas juste armée, parce qu'il ne faut pas attendre que l'arme rentre dans l'école. Donc, si vous êtes en mesure de l'élargir, là, je ne sais pas si... Parce que c'est à l'article du *Journal de Montréal*, peut-être que c'est une rectification, mais il me semble que la stratégie doit porter sur la violence au sens large, qu'on inclut, évidemment, même le coup de poing, là, puis les coups au visage, puis les coups de pied, pas juste la violence armée. Donc, si... C'est le titre, hein, peut-être... Si vous voulez le rectifier, moi, dans mon temps, ça ne me dérange pas, si vous voulez le rectifier tout de suite, ça me fait même plaisir, parce que j'aime ça quand on s'entend. C'est-tu violence au sens large, le plan de stratégie?

**M. Drainville** : ...

**Mme Rizqy** : Moi, oui. Moi, je vous donne mon consentement. Oui, il faut faire vite, parce qu'il faut que je dise merci à plein de monde.

**Le Président (M. Fortin)** : Allez-y, si vous voulez.

**M. Drainville** : Bien, la stratégie sur laquelle nous travaillons, là, sur laquelle le ministère travaille pour le moment et puis qui me sera soumise éventuellement, va porter sur les violences.

• (12 heures) •

**Mme Rizqy** : O.K., parfait. Donc, les violences au sens large, parfait. Parce que l'article disait les violences armées. Parfait, merci de spécifier violence au sens large.

En terminant, vous me connaissez, je suis un petit peu une pressée, hein, je vous redemande encore si on peut avoir la discussion en amont avant le dépôt du plan de stratégie pour comprendre ce phénomène. Je vous tends la main, vous le savez, je suis une personne rigoureuse, j'étudie les dossiers. Et je veux savoir avec qui on travaille, qui sont

les experts, lire leurs documents. Je veux tout lire. Donnez-moi l'occasion, deux journées de travail, puis on va voir enfin tout le monde ensemble, tous les députés, ainsi que ma collègue la députée de Mercier. Merci à tout le monde, merci à nos équipes, merci Florence. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Fortin) :** Merci. Merci, Mme la députée, merci, Mmes les députées de l'opposition, MM. les députés de la banquette gouvernementale, M. le ministre, vos équipes. Merci pour ce travail collaboratif.

Compte tenu de l'heure et que la commission a accompli son mandat, je lève la séance et ajourne les travaux sine die. Merci.

*(Fin de la séance à 12 h 01)*